



**BULLETIN DES ANGLICISTES  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR**

Rédaction  
Anne-Florence Gillard-Estrada

Correspondance  
A.-F. Gillard -Estrada  
[af.gillardestrada@orange.fr](mailto:af.gillardestrada@orange.fr)  
[www.saesfrance.org](http://www.saesfrance.org)

n°93  
Juin 2012

Trimestriel



## Table des matières

Le mot du Président.....	3
Compte-rendu de l'AG de la SAES de mai 2012 à Limoges .....	6
Répartition des tâches au sein du bureau .....	23
53 <sup>e</sup> Congrès SAES 2013 à Dijon .....	24
Grand Prix d'honneur de la SAES 2012 .....	28
Prix de la Recherche SAES/AFEA.....	29
Bourses SAES/AFEA.....	30
CNU : qualifications et carrières – motion du CNU 11 <sup>ème</sup> section....	31
Agrégation externe 2013 : programme et bibliographies .....	35
Bilan sur la masterisation.....	36
Référentiel de compétences en Licence.....	39
<i>In Memoriam</i> : Jean Sevry ; Naomi Wulf .....	41
Publications reçues.....	46
Colloques et congrès .....	51
Rappels concernant le site et la messagerie de la SAES.....	52
Adhésion SAES .....	54
Sociétés de spécialistes regroupant les anglicistes.....	58
Contacteur les membres du bureau de la SAES .....	60

## Le mot du Président

Chers collègues,

Le Congrès de Limoges, le 52ème de notre société, a été un beau succès. Organisé de main de maître par Martine Yvernault et ses collègues du comité d'organisation, il a à nouveau reflété le dynamisme de nos sociétaires, avec pas moins de 30 ateliers, et même 33 en tenant compte des Doctoriales. À ce volet proprement scientifique s'est ajoutée la conférence plénière de Lord Morgan, cependant que l'intervention de Monsieur Jean-Claude Rabier, responsable du département SHS à l'Agence Nationale de la Recherche, a apporté un très utile éclairage sur le fonctionnement de l'Agence, et montré l'intérêt qu'il y aurait pour les anglicistes à déposer des projets dans ce cadre. Pour la première fois cette année, la réunion des préparateurs au concours s'est tenue le dimanche matin, évolution rendue nécessaire à la fois par la précocité de la publication du programme (dès le mois de décembre), et par l'évolution technique, qui permet la mise en ligne des bibliographies, ce qui avait conduit à l'étiollement progressif des traditionnelles réunions de juin, jadis très fréquentées.

Ce Congrès aura été également marqué par les élections au bureau, moment important de la vie démocratique de notre société. Cette année, le renouvellement du bureau a été particulièrement ample, cinq nouveaux collègues y faisant leur entrée (Françoise Baillet, Bernard Cros, Anne Page, Bertrand Richet – jusqu'alors chargé de mission –, et Philippe Vervæcke), les mandats de Carle Bonafous-Murat, Anne-Florence Gillard-Estrada et moi-même étant renouvelés. Au cours de sa toute première réunion, le nouveau bureau m'a élu à la présidence de notre société, responsabilité qui m'honore et m'engage à la fois.

Au seuil de ce mandat, et au nom de notre communauté, je tiens à saluer l'action de Jean Viviès, qui a tenu la barre de notre Société dans une période particulièrement troublée, sachant à la fois maintenir son unité en rappelant sa vocation propre – la SAES est une société savante, pas un syndicat –, et renforcer son statut d'interlocuteur reconnu et respecté de notre discipline auprès des diverses instances auxquelles nous avons à faire. C'est aussi parce que Jean Viviès pouvait compter sur un bureau solide et soudé que tant a pu être accompli sous son mandat, et la reconnaissance de tous va aussi à Jean Albrespit, Agnès Celle et Pascale Drouet, qui ont quitté le bureau à Limoges.

Les hasards du calendrier ont voulu que le renouvellement du bureau, et l'élection d'un nouveau président de la SAES, coïncident avec l'élection d'un nouveau président de la République puis d'une nouvelle majorité parlementaire. Cette nouvelle donne a des conséquences très précises et très

concrètes pour nous : la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, Madame Geneviève Fioraso, a annoncé dès sa prise de fonctions qu'une nouvelle loi d'orientation serait déposée au Parlement au début 2013, à la suite des assises nationales de l'ESR qui doivent se tenir cet automne. C'est dans ce contexte profondément renouvelé que le bureau de la SAES s'est réuni à Paris le 23 juin dernier. La répartition des dossiers entre les membres du bureau, dont vous avez été informés par un communiqué de notre secrétaire générale, a pour but de mettre la SAES en ordre de marche pour la période qui s'ouvre : en tant que société savante à l'expertise reconnue, nous devons en effet être partie prenante des assises qui s'annoncent, pour y défendre notre conception de l'*anglistique* en tant que discipline de recherche de plein droit.

Sans être bouleversée, la configuration du bureau est assez nettement modifiée. Le point le plus notable est la constitution d'un pôle recherche/affaires scientifiques, que prennent en charge deux vice-présidents, Carle Bonafous-Murat et Anne Page. L'ampleur et la complexité des dossiers liés à ce domaine sont devenus tels qu'un seul VP ne pouvait plus suffire à la tâche. Ce pôle est d'autant plus important qu'il signale clairement notre identité de société savante, identité qui sera plus marquée encore quand aboutira le projet de doter la SAES de sa propre revue. Un deuxième pôle concerne les finances, les systèmes d'information, le site de la société, et la liste de messagerie, domaines de fait étroitement imbriqués et qui ont été confiés à Bertrand Richet, Françoise Baillet et Bernard Cros, chacun d'eux ayant une responsabilité bien définie dans ce vaste ensemble. Des changements techniques nécessaires auront lieu pour rendre plus efficace, et un peu moins lourde, la charge du trésorier, et nous réfléchirons à l'évolution de notre communication et à l'architecture de notre site. Un troisième pôle, plus classique, mais d'une importance décisive pour la bonne marche de notre communauté, est le secrétariat, confié à Florence March et Philippe Vervæcke. Aux attributions de Florence March, notre secrétaire générale, s'est officiellement ajoutée la responsabilité du fonds SAES, déjà riche de 300 ouvrages, conservés à la Bibliothèque Universitaire de l'Université d'Avignon et des Pays du Vaucluse. Brigitte Félix a été reconduite dans sa fonction de Vice-Présidente chargée des Congrès et des relations avec l'AFEA, avec laquelle nous avons des liens privilégiés, dont témoigne entre autres l'existence du Prix de la Recherche SAES/AFEA. Anne-Florence Gillard-Estrada reste pour sa part Vice-Présidente chargée des formations et de la veille documentaire : la commission formations sera réunie dès la rentrée, la question de la formation des enseignants étant en cours de remise à plat. Restent enfin les relations internationales, dont je conserve la responsabilité en tant que président, après l'avoir assurée pendant deux ans en tant que Vice-Président.

5

Nous aurons donc de nombreux chantiers à ouvrir ensemble, dans les mois à venir. Sachez en tout cas que le bureau est déjà au travail.

Bien que l'été soit là, les vacances, ou ce qui en tient lieu dans notre profession, sont encore loin. D'ores et déjà, je vous les souhaite excellentes.

Pierre Lurbe

Montpellier, le 26 juin 2012

# Compte-rendu de l'assemblée générale du 12 mai 2012 à Limoges

## 1. Rapport moral du Président Jean Viviers

Chers collègues,

Le rapport moral de cette année portera en fait sur mon mandat (non renouvelable d'après nos statuts) de quatre années à la présidence de notre société. Celle-ci compte aujourd'hui 2300 adhérents, chiffre en augmentation régulière. Cela représente un suivi administratif considérable dont s'acquittent Pascale Drouet et la secrétaire générale Florence March (adhésions/ annuaire). Nos congrès se sont bien passés et les collègues y sont attachés si l'on en juge par le nombre d'inscrits. Brigitte Félix et Carle Bonafous-Murat veillent à la coordination avec les équipes organisatrices chaque année. Nos finances sous la houlette vigilante d'Agnès Celle sont saines. Il faut rappeler que la SAES n'a d'autres ressources que les cotisations de ses adhérents. Les fonds dont dispose la SAES sont utilisés notamment pour financer la recherche à travers les bourses (doctorats et HDR), les subventions aux revues, le Prix de la recherche (décerné conjointement avec l'AFEFA), tout ce dispositif de valorisation que vous connaissez et qui est important.

Je relève aussi avec le vice-président à la recherche l'évolution des ateliers : 20% des ateliers sont nouveaux par rapport au début de mon mandat, évolution qui reflète celle du champ scientifique angliciste : nouveaux objets de recherches, nouvelles sociétés savantes affiliées ces dernières années. Parmi les projets, je rappellerai le Livre Blanc qui n'est pas prêt encore et le projet de revue. Cette année, nous avons organisé, dans le cadre du congrès, une information sur le montage de projets ANR, assurée par le directeur du département SHS de l'Agence. Du côté de la formation nous avons créé la commission formations, animée au début par François Poirier, maintenant par la vice-présidente aux formations.

Pas moins de 1700 abonnés sont inscrits sur la liste de messagerie : quand vous envoyez un message, 1700 personnes le reçoivent, ce qui implique discipline et discernement. Le site internet a par ailleurs été reconfiguré par Olivier Chaulet avec Jean Albrespit.

International : ce secteur est confié à Pierre Lurbe. La SAES est membre d'ESSE dont elle est le contributeur principal à hauteur de 16 000 euros. Il faut continuer d'encourager les anglicistes français ou exerçant en France à aller au congrès d'ESSE, cette année à Istanbul. Plusieurs de nos collègues ont obtenu des prix décernés par les jurys d'ESSE pour leurs ouvrages. La SAES a le plaisir également de soutenir la candidature de Liliane Louvel à la présidence d'ESSE ; le vote aura lieu lors du congrès en septembre. Nos relations avec les sociétés anglicistes étrangères sont régulières et je salue la présence cette année de Marian Amengual Pizarro, qui représentait l'AEDEAN (Espagne) et Cristina Santos, qui représentait l'APEAA (Portugal).

Nous avons aussi avec Florence March, qui est chargée de ce dossier, voulu améliorer l'information sur les publications à travers la rubrique « livres reçus ». Tous ces livres sont de plus remis à la Bibliothèque Universitaire d'Avignon et sont disponibles via le prêt entre bibliothèques. D'autre part nous avons mis en place, et j'y tenais particulièrement, une veille documentaire. Vous êtes nombreux à dire que vous l'appréciez. C'est Anne-Florence Gillard-Estrada qui en est chargée : vous disposez ainsi des textes législatifs, des prises de position officielles et rapports divers. Ensuite libre à chacun de les consulter et de les interpréter mais ce sont les textes originaux eux-mêmes qui sont fournis.

L'un des sujets que j'ai eu à traiter avec le bureau et vous tous en AG, et c'était tout particulièrement le cas à Bordeaux en 2009, est le positionnement d'une société savante comme la SAES par rapport aux réformes de l'enseignement supérieur et de la recherche et à la politique nationale dans son ensemble. Dans un contexte tourmenté, bousculé, heurté, nous vous avons proposé, et vous l'avez validé en AG à chaque fois, un positionnement équilibré, distinct de celui des syndicats et des organisations politiques, respectant le rôle de chaque type d'organisation. La SAES est diverse, c'est sa force, elle rassemble les anglicistes de toutes spécialités, structuration originale qui n'existe pas dans d'autres domaines LSH comme les lettres ou l'histoire. Nous avons répondu à différentes enquêtes, rencontré différents interlocuteurs, envoyé des courriers. La SAES a été à plusieurs reprises, seule ou avec d'autres sociétés, reçue au cabinet des ministres de l'enseignement supérieur et de l'éducation nationale ou à l'AERES, à chaque fois sur des sujets majeurs comme la formation des maîtres et la nature de la recherche en anglais. Je me suis efforcé d'être le porte-parole de nos conceptions et de nos souhaits, de mettre en valeur notre apport à la communauté universitaire dans son ensemble.

Je veux vous épargner une trop longue litanie de remerciements mais je ne peux pas ne pas mentionner les membres du bureau qui m'ont accompagné dans ce mandat : Annick Cizel, Catherine Coron, Albert Hamm, Liliane Louvel, Catherine Resche, Isabelle Schwartz-Gastine, François

Poirier, disparu cruellement il y a déjà deux ans. Mais je remercie aussi et chaleureusement les membres du bureau actuel, ceux qui partent et ceux qui restent, pour leur travail de si grande qualité mais aussi pour ce qu'ils sont humainement. J'ai eu beaucoup de chance de travailler avec eux tous.

Je veux mentionner aussi la manière toujours constructive avec laquelle j'ai pu collaborer avec les présidents des jurys de concours, le président de l'AFEA et son prédécesseur, le président de la 11<sup>e</sup> section du CNU, les organisateurs des congrès de Bordeaux (Moya Jones) de Lille (Alexandra Poulain) de Paris (Carle Bonafous-Murat et Jean-Marie Fournier), ainsi que l'avisé médiateur Adolphe Haberer qui n'a pu être là aujourd'hui.

Je passe aujourd'hui à Limoges la main et le témoin, non sans émotion, fier non pas de ce que j'ai pu faire mais d'avoir eu votre confiance et votre soutien dans ce mandat que vous m'aviez confié à Orléans, mandat qui m'honore et qui me restera cher. C'est Pierre Lurbe qui présidera désormais notre société. Je connais depuis longtemps ses grandes qualités, et je lui adresse tous mes encouragements amicaux.

*(Le rapport est adopté à l'unanimité)*

## **2. Rapport de la secrétaire générale, Florence March**

La secrétaire générale, Florence March, procède à des annonces et rappels concernant la vie de la société :

- Les journées de juin n'ont plus lieu puisque les réunions des préparateurs se tiennent dorénavant pendant le congrès. Seul le bureau se réunira en juin.

- Les journées d'octobre se tiendront les vendredi 5 et samedi 6 octobre 2012.

### **Mise à jour des données de l'annuaire de la SAES :**

Pour mettre à jour les données concernant les équipes de recherche, les dénominations des universités, les changements de correspondants de section, il convient d'envoyer un courriel à Florence March.

Pour modifier vos données personnelles, il conviendra d'envoyer un courriel spécifique au membre du bureau qui succèdera à Pascale Drouet pour cette tâche (le bureau procèdera à la répartition des tâches lors de la réunion du 23 juin).

Florence March profite pour remercier chaleureusement Pascale Drouet et Jean Albrespit, qui quittent tous deux le bureau, pour leur travail dynamique et efficace au service d'un annuaire qu'ils ont souhaité chaque année le plus performant possible. Ses remerciements vont également à Pierre Busutil qui, cette année encore, a accompli un travail colossal pour le transfert des données dans le logiciel adéquat.

**Publications reçues :**

Florence March rappelle le protocole à suivre concernant l'annonce des publications dans le Bulletin et sur le site internet de la société : il convient de lui envoyer un exemplaire de l'ouvrage ou du numéro de revue, à son adresse professionnelle :

Florence March  
 Département d'Etudes Anglophones  
 UFR Arts, Lettres, Langues  
 74 rue Louis Pasteur  
 84000 Avignon

Les publications reçues sont cataloguées dans le Fonds spécifique de la SAES qui est, depuis 2009, confié à la Bibliothèque universitaire d'Avignon. A réception de la publication, la secrétaire générale procède également à une annonce sur la liste de messagerie et dans le Bulletin trimestriel.

### **3. Intervention du responsable du site, Jean Albrespit**

Le site internet de la SAES (<http://www.saesfrance.org/>), créé par Olivier Chaulet et hébergé par l'Université de Poitiers, reçoit en moyenne 5000 visites par mois avec des pics à 8000 visites. Les pages les plus visitées sont comme d'habitude les pages « colloques » suivies de « concours » et de « parutions ». Anne-Florence Gillard-Estrada et Florence March participent activement à la mise en ligne des documents. La mise à jour du site est toujours un problème et je remercie les collègues qui nous signalent les modifications à apporter.

La messagerie SAES a actuellement 1700 abonnés. Nous rappelons que les pièces attachées ne sont pas admises sur la liste. Les recommandations figurent sur le site (onglet « Messagerie »). Il est demandé en particulier de ne pas utiliser de polices de couleur ni de caractères gras. La liste « étant à usage professionnel, les messages polémiques sont à éviter. Il faut garder présent à l'esprit le fait qu'un message envoyé dans un mouvement d'humeur est distribué à 1700 personnes.

Mes fonctions d'administrateur du site et de responsable de la liste de diffusion viennent de prendre fin. J'adresse tous mes vœux au prochain webmestre.

#### 4. Intervention du vice-président chargé des questions relatives à la recherche, Carle Bonafous-Murat

Carle Bonafous-Murat indique que les deux projets qui constitueront l'essentiel du travail au cours de l'année à venir, sont : d'une part la finalisation du livre blanc, d'autre la création de la revue, dont le projet, élaboré par Agnès Celle, avait été annoncé au congrès de Paris.

**La préparation du livre blanc** a été un peu retardée par les incertitudes entourant la future carte de la recherche française après le passage des Investissements d'avenir, que cette carte soit appelée à être redessinée, ce qui paraît le plus probable, ou non.

Il s'agira de faire en sorte que le livre blanc puisse, dans toute la mesure du possible, alimenter les assises de la recherche qui sont annoncées. Pour cette raison, il pourra inclure un volet portant sur les investissements d'avenir, mais aussi, pour faire contrepoids à cette perspective trop exclusive, les liens de la recherche en études anglophones avec le CNRS. Enfin, une partie du questionnaire portera sur le lien des équipes d'accueil en études anglophones avec les MSH.

Dans les prochains mois, les principales décisions concernant la **création d'une revue** propre à la SAES porteront en priorité sur la constitution et la composition d'un groupe de travail, qui, en liaison avec la commission de la recherche, aura à déterminer certaines des orientations majeures. Notre objectif est de domicilier la revue chez *revues.org*, mais cela suppose, comme il est indiqué sur le site, de concevoir un projet déjà structuré, et qui anticipe l'avenir : « S'il s'agit d'une création de revue, la candidature doit être accompagnée des articles du premier numéro, du sommaire du deuxième et de projets des deux numéros suivants. »

Concernant la politique d'attribution **des bourses SAES / AFEA**, Carle Bonafous-Murat rappelle deux points qui figurent sur le site, et qui n'ont pas permis de retenir des candidatures par ailleurs de grande qualité :

- Etre inscrit(e) en première, deuxième ou troisième année de thèse. Il faut être, depuis au moins six mois, membre de la SAES ou de l'AFEA et/ou travaillant sous la direction d'un membre de la SAES ou de l'AFEA et avoir obtenu la meilleure mention au mémoire de M2/DEA (= au moins 16/20).

- La bourse n'est pas destinée à des participations à des colloques (sauf exception justifiée). Elle est destinée à financer des projets qui n'auraient pas pu être réalisés sans cette aide complémentaire. Le financement a posteriori est donc impossible.

Enfin, Carle Bonafous-Murat esquisse deux perspectives d'avenir :

- étant donné la multiplicité croissante des sujets relevant du domaine de la recherche, il apparaît nécessaire de répartir les fonctions au sein du bureau entre deux personnes ;

- il apparaît non moins nécessaire de consolider les liens entre les unités de recherche en études anglophones de chacune des universités, de façon à porter à la connaissance des adhérents de la SAES les initiatives susceptibles de se développer au niveau national. En consacrant une partie du site aux équipes de recherche, tout autant qu'aux sociétés, la SAES pourra jouer un rôle plus efficace de relais de l'information, et ainsi contribuer à faire émerger des projets de recherche transversaux.

## **5. Intervention de la vice-présidente chargée des questions de formation, Anne-Florence Gillard-Estrada**

Le dossier Formations est très chargé en cette fin d'année et concerne de nombreux dossiers.

Une version définitive du **référentiel de compétences pour la Licence**, émanant du comité de suivi de la licence et de la licence professionnelle, a été diffusée par l'AEF à la mi-juin. Il suit le projet de référentiel daté du 26 avril 2012 qui avait circulé et qui a pu susciter des craintes, d'aucuns y voyant une conception plus utilitariste des langues quelque peu éloignée de ce qui constitue l'anglistique, sa diversité et ses spécificités. La version définitive du référentiel est ainsi plus générale que le projet. Sont évoquées les compétences génériques ou transversales ainsi que les compétences spécifiques ou disciplinaires. Le référentiel décline ainsi les compétences spécifiques par grand champ disciplinaire. En ce qui concerne les langues, une distinction entre les deux domaines des Langues Etrangères Appliquées (LEA) et des Langue, Littératures et Civilisations Etrangères (LLCE) est établie. Un détail des compétences disciplinaires pour le champ des langues figure en page 39 du bulletin. La SAES avait été auditionnée en juin dernier par la collègue chargée du référentiel dans le domaine Lettres, Langues et Arts.

C'est le dossier de la **formation des maîtres** qui va être la priorité dans le calendrier éducatif du futur gouvernement. Il fait d'ailleurs d'ores et déjà l'objet de discussions, rapports et auditions avant la reprise de la discussion de l'ensemble des questions touchant l'éducation et l'enseignement supérieur à la rentrée. Une réforme de la « masterisation » est à prévoir, qui aura donc pour conséquence probable une refonte de l'architecture des masters.

Jean-Louis Duchet, Professeur à Poitier, qui a été nommé à la

Commission Formations par le bureau de la SAES lors de sa réunion du 23 juin, a transmis une note concernant la réactivation de la Commission Filâtre. A noter, Daniel Filâtre est à présent conseiller auprès de la Ministre de l'ESR Geneviève Fioraso, en charge du premier cycle, de la formation des enseignants, de l'orientation et de l'insertion. En effet, la CPU, en accord avec les conférences des directeurs d'UFR de sciences, et de lettres et sciences humaines (CDUL) et d'IUFM (CDIUFM), a décidé de réunir à nouveau la commission Filâtre, dans sa composition de 2009, pour reprendre des propositions déjà avancées alors. La commission Filâtre a repris en urgence le travail inter-conférences conduit en juin-juillet 2009 après la rupture des discussions avec le MEN et la commission Marois. Les disciplines de lettres et langues y sont représentées par les présidentes de Montpellier 3, de Grenoble 3, la présidente sortante de Cergy (qui est hispaniste) et par Jean-Louis Duchet, au titre de la CDUL.

La CPU souhaite en effet réaffirmer le caractère universitaire de la formation des enseignants, sanctionnée par un master, qui selon elle ne peut être organisée en dehors des universités. Les nouvelles écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPE) dont la création est envisagée doivent être, à l'instar des autres écoles professionnelles internes, intégrées aux universités. Selon la Commission Filâtre, les points à reconsidérer de manière prioritaire portent sur : le calendrier du concours et le caractère du master ; la différenciation à établir entre les formations des PE, des PLP, des PLC des disciplines scientifiques et des PLC des disciplines de lettres, langues et sciences humaines ; les relations entre master, concours et titularisation ; les responsabilités propres au MEN et aux universités dans la co-construction de la formation ; la structuration de la formation disciplinaire, de la formation à la recherche et de la formation professionnelle au cours des quatre semestres de la formation ; la possibilité de mettre en place un M2 de formation en alternance est envisagée ainsi que des pré-recrutements avec allocation, non exclusifs d'entrées ultérieures dans la formation.

Tous ces points font d'ores et déjà l'objet de discussion, sans pour autant faire consensus, car de nombreuses organisations syndicales ou associations proposent des solutions différentes à toutes ces questions. La « **Lettre à tous les personnels de l'éducation nationale** » de Vincent Peillon, qui évoque la réforme de la formation des enseignants, a été diffusée sur le site du le Ministère de l'Education Nationale, le 26 juin 2012, à l'adresse suivante : <http://www.education.gouv.fr/cid60743/lettre-a-tous-les-personnels-de-l-education-nationale.html>

Le point 18 concerne la **réforme de la formation initiale et continue des maîtres**, et propose un « échange entre la théorie et la pratique, entre la recherche pédagogique et l'exercice dans les classes, mais aussi entre les niveaux de formation qui doit nourrir cette formation ». La lettre indique que « pour répondre au manque de formation pratique des jeunes enseignants, et

avant la refondation d'une véritable formation professionnelle, des mesures d'aménagement de service et des formations spécifiques pour les stagiaires nouvellement recrutés en septembre 2012 seront mises en place ». Dans le cadre d'une future loi votée vraisemblablement à l'automne, seront créées des « écoles supérieures du professorat et de l'éducation qui seront opérationnelles dès 2013 » et dans lesquelles tous les professeurs, quel que soit le niveau d'enseignement, auront une formation commune. Le MEN souhaite « développer une logique d'entrée progressive dans le métier d'enseignant et d'éducation par un parcours de professionnalisation », ce qui inclue des bourses de l'enseignement supérieur ou des contrats spécifiques.

La SAES souhaite entrer dans la discussion sur ce dossier de la Formation des enseignants et souhaite contacter les autres sociétés de langues regroupées au sein du GALET, qui a déjà, lors du mandat de Jean Viviers, été auditionné par le Ministère de l'ESR, notamment sur le CLES2. Dès que les contacts auront été pris avec les présidents de ces sociétés de langues (dont certains ont été renouvelés récemment), la SAES compte demander un rendez-vous aux deux ministères pour être consultée sur cette question des concours et des formations de master. **La Commission Formations** sera par ailleurs réunie lors des journées d'octobre pour examiner les annonces gouvernementales et poursuivre le travail sur ce dossier.

Le **décret évaluation des enseignants** publié le 8 mai va être supprimé, comme l'a annoncé le Ministre de l'Education Nationale.

A.F. Gillard-Estrada rappelle enfin que la journée des préparateurs à l'Agrégation a été décalée et aura lieu désormais pendant le Congrès annuel de la SAES de mai. Cette réunion portera sur les questions et œuvres nouvelles du programme. Quelques ajustements seront peut-être apportés, non pas sur le principe de cette demi-journée des préparateurs, qui est acquis, mais sur son insertion (jour, horaire, etc.) au sein du Congrès. Par ailleurs, la traditionnelle **réunion des préparateurs et membres des jurys de Concours** aura lieu, comme à l'accoutumée, le samedi matin, lors des journées d'octobre de la SAES (les 5 et 6 octobre 2012).

## 6. Intervention de Pierre Lurbe, vice-président chargé des relations internationales

Pierre Lurbe transmet d'abord aux congressistes les très amicales salutations des trois membres de l'*Executive* d'*ESSE*, Fernando Galván, président de la société, Slávka Tomáščíková, sa secrétaire, et Tim Caudery, son trésorier. Tous trois sont en effet présents aujourd'hui même au Congrès de la société slovène, en marge duquel a lieu l'audit annuel d'*ESSE*, pour lequel leur présence conjointe est requise. Nous avons toutefois le grand plaisir d'accueillir à Limoges nos collègues Marian Amengual Pizarro et

Cristina Santos, qui représentent respectivement la société espagnole (AEDEAN), et la société portugaise (APEAA) d'études anglo-américaines.

Comme tous les ans, *ESSE* a attribué cette année un certain nombre de **bourses de recherche**. Pierre Lurbe signale qu'une de nos collègues, membre de la SAES, figure parmi les lauréats : il s'agit de Laurence Lux-Sterrit (Aix-Marseille Université), dont la candidature a été retenue pour un projet intitulé « Living spirituality. The English Benedictines in Exile and their Convents, 1598-1687 ». Il rappelle à cette occasion, comme il l'avait déjà souligné en octobre, que ces bourses n'attirent encore que trop peu de candidatures de doctorants ou de collègues d'Europe de l'ouest ; alors que les problèmes de financement de la recherche individuelle sont récurrents, on ne peut que souhaiter que le succès de Laurence Lux-Sterrit incite davantage de nos collègues à présenter un dossier dans ce cadre.

Le **11ème Congrès d'ESSE**, qui se tiendra à Istanbul du 4 au 8 septembre 2012, est maintenant tout proche. Il est toujours possible de s'y inscrire, même si les droits sont plus élevés depuis le 1er mai. Sur le plan scientifique, pas moins de 77 *seminars* sont annoncés pour l'instant, répartis en 103 sessions de 2h chacune. Dix-sept d'entre eux sont organisés ou co-organisés par un(e) sociétaire de la SAES, soit un peu plus d'un cinquième du total ; des membres de notre société contribueront en outre à animer 5 des 7 tables rondes prévues ; les *doctoral sessions*, équivalent de nos doctoriales, se dérouleront sous la houlette de Liliane Louvel ; et Catherine Paulin (Université de Franche-Comté), au nom de la SAES, prononcera l'une des conférences semi-plénières (« Language Variations in Diasporic Texts »). Ces quelques données sont autant d'indices qui témoignent de l'importance des liens qu'ont su tisser les membres de notre société avec leurs collègues d'autres pays d'Europe.

À l'occasion de ce Congrès, les *Book Awards* seront annoncés et remis pour la quatrième fois, dans les trois domaines suivants : English language and linguistics ; Literatures in the English language ; Cultural studies in English. Les trois jurys compétents sont en ce moment même en train de terminer la lecture des ouvrages reçus, et d'élaborer les listes de finalistes qui seront rendues publiques au début du mois de juillet.

Enfin, le Congrès d'Istanbul sera marqué par **l'élection par le Board du nouveau président d'ESSE**, Fernando Galván arrivant au terme de son second mandat. Nous espérons très vivement que ce nouveau président sera une nouvelle présidente – ce qui serait une première dans l'histoire d'*ESSE* –, puisque notre ancienne présidente Liliane Louvel s'est portée candidate à ce poste, avec le soutien de la SAES et celui de l'association polonaise (Polish Association for the Study of English, PASE). Nous souhaitons plein succès à Liliane : puissent les vents du Bosphore lui être favorables !

## **7. Intervention du Président de la 11<sup>ème</sup> section du CNU, Pierre Cotte**

Pierre Cotte rappelle que les élections de l'automne dernier ont montré l'intérêt de la communauté universitaire pour le CNU. De nombreux collègues, dont beaucoup n'avaient jamais siégé, ont été candidats, comme titulaires ou suppléants, sur les différentes listes ; de son côté la participation a été en hausse. La 11<sup>ème</sup> section, où trente titulaires sont nouveaux, a élu les six membres de son bureau fin novembre ; cette élection a reflété les résultats de la consultation.

Certaines nominations ont tardé. A la date de l'élection du bureau quelques titulaires ignoraient leur nomination et les suppléants de certains nommés n'ont été désignés qu'en janvier. Malgré cela la commission a fonctionné efficacement lors de la session des qualifications.

Un problème est posé par la convocation des suppléants. Le Ministère n'a pas retenu une interprétation des textes selon laquelle ces derniers remplaçaient leur titulaire pour toute absence durant une session et il a accepté de les convoquer seulement pour l'intégralité de la session. Cette décision, quelles que soient ses raisons pratiques ou budgétaires, limite la présence de ces collègues au CNU – trois suppléants seulement auront siégé lors de la session de gestion des carrières ; le bureau s'interroge sur la façon d'améliorer leur participation.

La session des qualifications a eu lieu fin janvier et début février. Il y a eu plus d'inscrits aux deux qualifications qu'en 2011 : 258 candidats aux fonctions de Maître de Conférences (204 en 2011) et 63 aux fonctions de Professeur (39 en 2011).

Pour la première qualification 39 dossiers n'ont pas été examinés : le candidat a renoncé, il n'a pas envoyé de dossier ou il a adressé un dossier irrecevable (un dossier est irrecevable s'il ne contient pas une des pièces exigées par le Ministère et par la 11<sup>ème</sup> section du CNU, par exemple si la thèse manque). Sur les 219 candidats examinés, 64 n'ont pas été qualifiés et 155 l'ont été. Les 155 qualifiés représentent 60% des inscrits et 71% des candidats examinés ; 20 d'entre eux avaient déjà été qualifiés. Voici quelques statistiques concernant les qualifiés :

20 requalifications : 12,9 %

111 femmes : 71,6 %

44 hommes : 28,4 %

Année de naissance du plus jeune : 1985, du plus âgé : 1948, année médiane de naissance : 1978.

Concours de l'enseignement : 68 agrégés : 43,9 %, 36 certifiés : 23,2 %, 51 sans concours : 32,9 %

Fonctions actuelles : 33 ATER : 21,3% 33 enseignants du secondaire : 21,3 % 30 PRAG : 19,3 % 12 PRCE : 7,7 % 8 vacataires : 5,2% 7 enseignants à l'étranger : 4,5 % 6 chercheurs post-doctorants : 3,9 % 4 maîtres de langue : 2,6 % 3 sans activité : 1,9 %

Origine : 120 Français : 77,4% 23 Européens : 14,8 % 12 autres : 7,7 %

Champs disciplinaires : 62 littérature : 40 % (19 US/ 36 GB/ 3 Irlande/ 4 littérature comparée ; siècle : 2 XVIè 3 XVIIè 6 XVIIIè 10 XIXè 37 XXè)

11 arts visuels : 7,1%

52 civilisation : 33,5 % (22 US/ 19 GB/ 8 Irlande/ 2 Commonwealth/ ; Siècles : 1 XVIè 1 XVII 6 XVIII 10 XIX 30 XX 1 diachronique)

24 linguistique : 15,5 %

10 didactique : 6,5%

Pour la qualification aux fonctions de Professeur 12 des 63 candidats inscrits n'ont pas été examinés : 19 % ; sur les 51 candidats examinés 42 (82%) ont été qualifiés.

Voici quelques statistiques sur les qualifiés :

3 requalifications : 0,7 %

23 hommes : 45,1 %

28 femmes : 54,9 %

Champs disciplinaires :

13 linguistes : 26,1%

21 littéraires : 50%

13 civilisationnistes : 30,9%

3 didacticiens : 0,7%

3 spécialistes d'arts visuels : 0,7%

2 spécialistes de traduction

(certains candidats sont spécialistes de plusieurs champs).

Le CNU n'a pas été plus sévère avec les candidats à la première qualification ; la différence observée entre les deux taux de qualification s'explique par le nombre élevé de dossiers hors section chez les candidats aux fonctions de Maître de Conférences (un dossier est considéré hors section

si le candidat ne fait pas sa recherche dans le champ disciplinaire de la 11<sup>ème</sup> section et/ou s'il n'a aucun diplôme d'anglais).

On se félicite que le nombre des candidats à la qualification, en particulier aux fonctions de Professeur, soit supérieur à celui des précédentes années. Quelques candidats n'ont pas été requalifiés. On conseillera de façon générale aux candidats refusés d'améliorer la partie recherche de leur dossier en participant aux travaux d'un centre par des communications et des publications et en prenant en compte les observations de leurs rapporteurs du CNU.

Pierre Cotte finit son intervention par la question de l'évaluation. Celle-ci devait commencer en 2012 et un début de calendrier avait été publié fin 2011 annonçant le recensement à partir de janvier, dans les Universités, afin qu'ils soient évalués cette année, des collègues nés certains mois. Un moratoire a cependant été décidé par le Ministre en janvier ; il reste en vigueur. La CPCNU, renouvelée après l'élection des bureaux des sections du CNU, a alors consulté les sections sur trois points : les finalités attendues par la communauté de l'évaluation individuelle, les grands principes qui devraient guider l'activité d'évaluation et les modalités de mise en place par les sections. Une assemblée générale de la 11<sup>ème</sup> section, réunie le 13 mars, a adopté par 44 voix pour dans un vote à bulletin secret une motion d'opposition à l'évaluation, qui a été diffusée. L'assemblée générale de la CPCNU réunie le 21 mars a adopté à une majorité des deux tiers environ une motion cependant plus conciliante.

Rien d'officiel n'a eu lieu depuis. La position du nouveau Ministère est ignorée ; des consultations sont évoquées ; les décisions devraient être prises en 2012.

La session de gestion des carrières a eu lieu du 21 au 24 mai ; un compte rendu en sera donné dans un prochain bulletin ; la section a voté à l'unanimité une motion demandant le doublement du nombre des semestres pour CRCT (voir plus loin).

## **8. Intervention de la Présidente du jury de l'agrégation externe, Claire Charlot**

Madame Claire Charlot souhaite d'abord remercier le bureau de la SAES pour son invitation et plus particulièrement Jean Viviès, dont la présidence se termine. La préparation aux concours de recrutement représente une part importante du travail de nombreux enseignants-chercheurs et étudiants, et Madame Charlot remercie Jean Albrespit, le webmestre de la SAES qui est sur le départ, pour son dévouement et son efficacité dans la transmission, via la messagerie de l'association, des informations concernant

le concours de l'Agrégation d'Anglais. Le site de la SAES regorge d'annales utiles pour la préparation des divers concours destinés à l'enseignement.

Madame Charlot salue par ailleurs l'initiative de la SAES qui organise pour la première fois cette année en son sein un atelier consacré à la présentation des bibliographies pour la session 2013 du concours. Les préparateurs n'auront plus à se déplacer une deuxième fois en juin. Madame Charlot remercie Anne-Florence Gillard-Estrada et Carle Bonafous-Murat pour l'organisation de cet atelier ainsi que les collègues qui ont bien voulu se plier à l'exercice exigeant de la présentation d'une bibliographie devant les collègues.

Fort heureusement, rien n'est venu perturber le déroulement des écrits (pas d'incidents climatiques, pas d'ouverture prématurée d'enveloppes de sujets...). Les réunions de barème ont eu lieu les 18-19 et 20 avril et les correcteurs ont commencé à corriger leur deuxième lot de copies. Il y a cette année un correcteur de plus par épreuve ce qui fait qu'en dépit d'une légère augmentation des candidats, le nombre de copies par correcteur est resté sensiblement le même que l'année passée. La saisie des notes se fera fin mai et la liste des admissibles sera publiée le 29 mai en fin d'après-midi.

Il est important de redire aux candidats que lorsqu'un sujet est choisi pour l'écrit, il l'est en fonction de son intérêt et non en fonction d'un système de rotation supposé. Il est évident que de nombreux candidats ont choisi de faire une impasse sur l'œuvre de Hemingway. Il faut leur rappeler le danger qu'il y a à faire des pronostics ou à écouter les autres en faire car la démarche est dangereuse et mène à l'échec : un 0 ou une copie blanche est éliminatoire.

Concernant le nombre de postes mis au concours, il y a 128 postes en 2012, soit un peu plus qu'en 2011 (110 postes), et le même nombre de postes qu'en 2008, 2009 et 2010. De 2005 à 2007, le chiffre était légèrement plus élevé avec 145 postes. A un moment où le nombre de postes ouverts au concours a été revu fortement à la baisse dans les autres concours, le directoire se réjouit de pouvoir bénéficier d'une courte rallonge de postes (+18).

Le nombre de candidats, quant à lui, est toujours en légère progression (2130) puisque l'on enregistre un très léger accroissement de 2011 à 2012 (+25). Le nombre d'inscrits au concours n'a cessé d'augmenter d'environ 10% tous les ans (2011 : 2105 ; 2010 : 1891 ; 2009 : 1698 ; 2008 : 1745 ; 2007 : 1810 ; 2006 : 1810). Il faut bien entendu soustraire du chiffre officiel les candidats reçus l'an dernier aux concours interne/externe puisque l'inscription a désormais lieu en amont des résultats.

Si l'on examine le détail des épreuves, l'écart entre le nombre d'inscrits (2130) et le nombre de candidats qui passent effectivement les épreuves est énorme. On note 41% des présents à la première épreuve (Dissertation en français), 40% à la deuxième (Commentaire dirigé en

anglais) ; 39,5% à la troisième épreuve (Composition linguistique) et 39,5 à la quatrième (traduction). Ceci étant, les pourcentages sont supérieurs à ceux de la session 2011 où l'on ne comptait qu'un tiers de présents.

Aucun renseignement n'est disponible à ce stade sur l'option choisie à l'oral par les candidats. Ce n'est qu'au moment de l'admissibilité et de la levée de l'anonymat au Ministère que l'on sait avec certitude le nombre de candidats qu'il y aura dans chaque option (A : Littérature ; B : Civilisation et C : linguistique).

Concernant les oraux, ceux-ci se dérouleront au Lycée Jacques Decour. Ils débiteront le 15 juin prochain avec un accueil des candidats la veille au soir. La date d'admission a été légèrement avancée par le Ministère, au 8 juillet prochain.

Pour conclure, Madame Charlot fait un point sur le programme 2012 (session en cours) :

\*Concernant la pièce de Tom Stoppard : *Arcadia*, l'édition qui sera disponible pour les candidats est la suivante : Faber and Faber, 2009 (reprinted with corrections 1993 ; reprinted with revisions 2009). ISBN 978-0-571-16934-4

\*Il a été décidé, pour une question d'équité entre les candidats, que les ouvrages littéraires seraient entièrement consultables par les candidats (les articles critiques, notes en fin d'ouvrage, etc. ne seront plus « scotchés », à savoir « ôtés de la vue du candidat »).

\*Les étudiants pourront disposer de la dernière édition (18<sup>e</sup> édition) du *Cambridge English Pronouncing Dictionary*.

Madame Charlot conclut en remerciant l'auditoire de l'avoir écoutée.

## **9. Informations fournies par Mme Geneviève Gaillard, Inspecteur général de l'Éducation nationale, Présidente du jury de l'agrégation interne**

La session 2012 de l'agrégation interne d'anglais s'est terminée le 5 mai. Tous les postes et contrats mis au concours ont été pourvus, soit 56 pour le public (5 postes de plus qu'à la session précédente) et 11 pour le privé (2 contrats de plus qu'en 2011). La barre d'admission a été fixée à 8.72 pour l'agrégation interne et à 7.95 pour le CAER.

Il est intéressant de remarquer que le taux de présents aux épreuves écrites rapporté au nombre d'inscrits est en nette augmentation par rapport aux deux dernières années : les candidats inscrits et non éliminés représentent 58 % des inscrits contre à peine 44% en 2011. Le nombre d'inscrits étant

légèrement inférieur (- 400 environ), on peut penser que les professeurs qui se sont présentés ont apporté tout le sérieux nécessaire à la préparation de ce concours.

A l'écrit, les résultats sont relativement stables par rapport aux années précédentes. S'il est vrai que la qualité de la langue écrite s'améliore depuis trois ou quatre ans, on constate toujours un manque de méthode dans la composition. Cette année, où le sujet portait sur une question de civilisation, beaucoup de candidats ont eu des difficultés à formuler une problématique permettant une analyse structurée de tous les aspects évoqués par l'énoncé et ont confondu mise en œuvre raisonnée de leurs connaissances et restitution d'un cours.

En traduction, les remarques faites dans les rapports précédents valent encore cette année. Les candidats ont parfois trop tendance à verser dans la réécriture du texte de départ pour contourner certaines difficultés. Quant à la traductologie, elle reste encore le point faible de cette épreuve, par manque d'entraînement la plupart du temps et en raison aussi d'une confusion avec l'explication de faits de langue. On ne peut que conseiller la relecture des rapports du jury qui donnent des exemples concrets de ce qui est attendu.

Les résultats aux épreuves d'admission appellent une remarque majeure: le caractère plutôt homogène des performances à l'épreuve d'explication de texte en anglais, qui restent fort honorables, contre les médiocres performances à l'épreuve d'exposé de la préparation d'un cours. Ceci peut paraître paradoxal pour des professeurs en exercice mais peut aussi s'expliquer par la priorité mise sur la préparation des épreuves portant sur les questions au programme, ces dernières étant communes à l'écrit et à l'oral. La pratique de classe peut, à tort, donner l'illusion que l'« on s'en sortira toujours », l'expérience aidant. Ceci revient alors à ne pas faire la distinction entre un déroulé de cours et l'analyse pré-pédagogique qui précède et met en synergie les attentes institutionnelles, les objectifs visés et les contraintes internes des documents qui constituent le dossier. A ce sujet, il est à remarquer aussi que ce dernier peut aborder une grande variété de thèmes faisant appel à une réelle culture générale, trop souvent défailante. Comme dans le rapport précédent, il faut cependant préciser que l'épreuve orale d'exposé de la préparation d'un cours n'a pas vocation à porter un jugement sur la valeur professionnelle des candidats mais à évaluer leur capacité à sélectionner et croiser des connaissances et des compétences universitaires et scientifiques avec des aspects de l'apprentissage dans un cadre institutionnel dont il faut bien connaître les contours.

Au total, on peut quand même être satisfait de la dimension formatrice de ce concours, somme toute complexe et exigeant, qui permet de promouvoir les candidats qui ont réussi à faire leurs preuves et à donner le meilleur d'eux-mêmes.

## **10. Intervention de M. Antoine Mioche, inspecteur général de l'Éducation Nationale, Président du jury du CAPES/CAFEP externe**

La session 2012 du CAPES d'anglais donne les signes d'une relative stabilisation. Si le nombre d'inscrits aux deux concours du CAPES et du CAFEP accuse encore une baisse de près de 9% par rapport à la session 2011, celui des candidats présents est en hausse (2029 contre 1877 en 2011). Avec 790 postes ouverts au CAPES, et 120 au CAFEP, le ratio de candidats par poste augmente légèrement pour passer à l'écrit de 2,1 à 2,2 – ordre de grandeur que l'on observait cependant, il y a peu d'années encore, au moment de l'oral. Une telle stabilisation, si elle devait se confirmer, reste donc fragile. Elle ne doit pas faire perdre de vue le fait que – moins gravement peut-être qu'en mathématiques, lettres ou éducation musicale, où l'on observe avec une plus grande ampleur le même phénomène – le vivier de candidats est devenu, au fil des années, modeste en regard des besoins.

Le format des épreuves introduit en 2011 semble désormais entré dans les mœurs. On relève néanmoins, en commentaire dirigé, une proportion notable de copies très brèves, ce qui ne préjuge certes ni leur qualité ni la note attribuée, mais pourrait indiquer un manque de préparation ou de confiance face à un sujet de facture pourtant très classique. Il est important de rappeler l'importance accrue, en l'absence de programme à l'écrit, d'engager dès la première année d'université l'apprentissage d'un large éventail de connaissances ainsi que des méthodologies utilisées en littérature et en civilisation. S'agissant de l'exercice d'explication de choix de traduction de la seconde épreuve, il est apparu nettement qu'une majorité de candidats s'efforçaient, comme il est attendu, de relier analyse et traduction. Il s'agit bien de démontrer et mettre en œuvre une maîtrise de la langue et de ses outils d'analyse linguistique pour aborder, à travers la traduction, ce qui, en elle, fait système. Dans le droit fil de la pratique des sessions 2011 et 2012, la consigne proposée à la session 2013 se fera un peu plus détaillée afin de souligner cette articulation.

Le jury a apporté à l'établissement des barèmes et à la double correction des copies son soin habituel. En gardant la même barre d'admissibilité que l'année passée, soit 5/20, il a déclaré admissibles 65,2% des candidats présents et non éliminés (pour absence, copie blanche ou zéro éliminatoire à l'une au moins des épreuves). Cela représente 1108 admissibles au CAPES (1142 en 2011) et 196 admissibles au CAFEP (136 en 2011 pour 100 postes) avec la même barre d'admissibilité dans les deux concours. Ces candidats seront accueillis à compter du 20 juin 2012 au lycée Georges Clemenceau de Nantes. La liste d'admission sera arrêtée le 5 juillet.

A noter : à compter de la session 2013, le temps de préparation sera identique (3h00) pour les deux épreuves de l'oral.

### **11. Indications fournies par M. Jean-Louis Maître, inspecteur général de l'Éducation Nationale, Président du jury du CAPES/CAFEP interne.**

Les textes réglementaires du CAPES / CAER d'anglais l'épreuve d'admissibilité (cf. Journal Officiel de la République Française du 3 mai 2011 : texte réglementaire définissant les épreuves de la session 2012) ont modifié à la fois la procédure d'admissibilité et la forme de l'épreuve orale d'admission à compter de la session 2012. La Reconnaissance des Acquis de l'Expérience Professionnelle (RAEP) a porté sur un dossier remis au jury. Les critères d'évaluation retenus par le jury ont été définis en application stricte des textes réglementaires et en s'inspirant des « dix compétences » exigées des professeurs certifiés.

La barre d'admissibilité a été de 7,5/20 pour le CAPES et de 9,5 pour le CAER, la différence de ces barres s'expliquant tout simplement par la différence entre le nombre de postes mis au concours (118 pour le CAPES et 60 pour le CAER). Le 118ème au CAER a obtenu une moyenne de 7,33/20. 455 candidats admissibles ont été convoqués aux épreuves d'admission, un nombre significativement plus élevé que lors de la session 2011. Admission : Tous les postes mis au concours ont été pourvus, les barres d'admission étant respectivement 8.67/20 pour le CAPES et 10.83/20 pour le CAER.

Les candidats pourront trouver des indications dans le rapport du jury du concours du Capes/CAER d'Anglais pour la session 2012.

## **Répartition des tâches des membres du bureau de la SAES**

Le bureau de la SAES, réuni à Paris le 23 juin 2012, a procédé à la répartition des tâches de la manière suivante:

Pierre LURBE : Président, chargé des relations internationales.

Bertrand RICHEL : Trésorier, chargé de la coordination des systèmes d'information.

Florence MARCH : secrétaire générale, chargée du Fonds SAES.

Carle BONAFIOUS-MURAT : Vice-Président, chargé de la recherche (commission de la recherche, relations avec les sociétés savantes et les unités de recherche, doctorat, bourses de recherche).

Anne PAGE : Vice-Présidente, chargée des affaires scientifiques (revue, aide aux publications, Prix de la recherche SAES-AFEA, relations avec les organismes et agences de recherche).

Brigitte FELIX : Vice-Présidente, chargée des congrès et des relations avec l'AFEA.

Anne-Florence GILLARD-ESTRADA : Vice-Présidente, chargée des Formations et de la veille documentaire.

Bernard CROS : trésorier adjoint, chargé du fichier des adhérents et de la liste de messagerie

Françoise BAILLET : secrétaire adjointe, administratrice du site internet.

Philippe VERVAECKE : secrétaire adjoint, chargé du Bulletin et des relations avec les correspondants.

**53<sup>e</sup> Congrès de la SAES**  
**Université de Dijon**  
**17-19 mai 2013**

*Appellation(s) / Naming, Labelling,  
Addressing*

“What’s in a name? That which we call a rose / By any other name would smell as sweet” (Romeo and Juliet, II, ii, 1-2).

A notre tour, nous souhaitons nous interroger sur la notion de nom, et plus précisément sur celle d’appellation, que nous déclinerons dans les différents champs de l’anglistique.

La notion d’appellation peut se prêter à toutes sortes de modulations dans le domaine littéraire. Il pourra s’agir de reconsidérer tout d’abord le contour et les limites des appellations génériques telles que la nouvelle, la *novella*, le roman, l’essai, le poème en prose, la vignette, etc. Il s’agira donc d’examiner la pertinence des termes qui s’appliquent non seulement à la catégorisation des genres mais aussi, à l’intérieur de chaque genre, à la typologie de ses éléments constitutifs. On pourra se demander en quoi telle ou telle appellation modifie, infléchit la lecture d’un texte, en affecte le sens et la portée, mobilise tel type de lecteurs, place le texte dans une filiation particulière, affirmée ou suggérée, ou encore hors de toute filiation.

Le thème pourrait également se décliner dans le secteur particulier de l’onomastique comme dans celui du pseudonyme d’auteur, c’est-à-dire du point de vue de la fonction des appellations, du rôle qu’elles jouent dans la création de modèles de personnages, ou dans la fonction sociale de l’auteur. On pourra, en autres choses, s’intéresser à la dimension gustative des sonorités et au pouvoir d’évocation d’un nom propre, que ce nom ait été façonné par son référent ou qu’il ait été choisi pour imprimer à ce dernier un ensemble de tonalités évocatrices.

Enfin, tout terme utilisé par la critique comme outil d’analyse, toute dénomination de concept critique, pourront faire l’objet d’une analyse et d’une discussion. Dans la mesure où l’appellation révèle, montre, caractérise, en même temps qu’elle exclut, gomme et préjuge, ce thème se présente comme l’occasion d’exercer une pensée libre et distancée à l’égard de la critique et du déjà pensé. Il sera donc l’occasion pour chacun de mesurer la

responsabilité du discours critique dans le choix de ses propres outils comme dans le domaine de leur subversion toujours possible.

En linguistique, l'appellation évoque bien sûr les concepts de dénomination, de désignation, de dénotation, et plus largement la problématique de la référence. Elle trouvera naturellement sa place dans le champ d'étude de la sémantique, de la lexicologie ou encore de la lexicographie. Loin de n'être qu'une étiquette stable et monolithique, elle pourra également être matière à des réflexions qui ont trait à la mise en discours. Ainsi la dénomination ne recouvre-t-elle pas toujours la désignation et l'appellation met-elle en jeu des processus de déplacement, de substitution, de sur- ou sous-détermination. Elle sous-tend alors également des stratégies discursives et des enjeux rhétoriques puisqu'elle fait l'objet de choix et de calculs. Appeler ou nommer un référent, c'est aussi l'étiqueter, le juger, le classer. Et c'est également, pour le locuteur, dire quelque chose de lui-même : choisir un nom, préférer une dénomination à une autre, c'est inscrire sa subjectivité dans le discours, se présenter, se positionner socialement et discursivement. Elle s'inscrit donc aussi dans une dimension pragmatique, sociopragmatique et sociolinguistique, ainsi que dans un questionnement interactionnel.

Enfin la problématique de l'appellation comporte sans doute une dimension méta-linguistique qui concerne tous les champs de la linguistique, qu'elle soit écrite ou orale, qui s'appuient sur des appellations parfois divergentes et plus ou moins consensuelles ou problématiques.

Loin de n'interroger que la relation du signe au monde, l'appellation met donc en jeu des questionnements fort complexes et variés qui touchent tous les champs de la linguistique et des sciences du langage.

En civilisation, la notion d'appellation est fondamentale car elle est intimement liée au pouvoir : l'acte de nommer est de toute évidence un acte de puissance. Ainsi, lorsque la flotte de la Grande-Bretagne parcourt les mers au 18<sup>ème</sup> et 19<sup>ème</sup> siècles, elle marque son influence en nommant les lieux et en formatant ainsi les cartes géographiques jusqu'à nos jours. Autre exemple, comme l'a expliqué le linguiste américain George Lakoff (2004), la mainmise des Républicains sur les termes du débat public est un élément important de leur domination relative sur la scène politique des Etats-Unis. Derrière les mots se trouvent les concepts : le Parti républicain a su faire circuler ses conceptions de façon extrêmement efficace. Dans ces conditions, la notion d'appellation invite à s'interroger sur la question du nom, du label, de l'étiquette, l'action de rebaptiser ou de débaptiser un parti politique, un syndicat, une association ou toute autre organisation et sur les conséquences que cette action peut avoir. Elle recouvre des domaines aussi variés que la rhétorique (adresse, discours, lettres, etc.), la communication, le marketing politique mais aussi la toponymie. Comme dans d'autres champs disciplinaires, l'appellation permet non seulement de définir, d'identifier,

d'inclure mais aussi de rejeter ou de stigmatiser. Dès lors, l'appellation est non seulement une façon d'agir mais aussi de penser et d'interpréter l'événement et peut s'appliquer aussi bien à l'acteur qu'à l'historien ou au sociologue. La notion pourrait permettre d'aborder également la question du concept en sciences sociales, le processus de conceptualisation, l'idée de nommer, voire de renommer un événement, l'écriture et la réécriture de l'histoire, et serait ainsi l'occasion d'engager une réflexion méthodologique sur notre champ disciplinaire.

Dans le domaine de l'histoire des idées et des mentalités, on pourra partir de cette citation de Victor de Jouy, journaliste et dramaturge, dans un article publié dans le recueil *L'Hermite de la chaussée d'Antin* (1811): « Si l'on veut absolument faire quelques emprunts à la langue anglaise, si riche des larcins qu'elle a faits à la nôtre, on peut essayer d'y naturaliser les mots *confortable, inoffensif, insignifiant* et quelques autres qui n'ont point d'équivalent en français. » Cette citation peut venir à l'appui de recherches et d'études, aujourd'hui facilitées par les nouvelles technologies, pour découvrir comment de nouveaux termes émergent et s'imposent pour caractériser des réalités nouvelles ou perçues comme telles. Les néologismes ou les glissements de sens, qui permettent de faire des liens entre linguistique et civilisation, ont toujours existé. Le dix-huitième siècle a particulièrement senti le besoin d'inventer des nouveaux mots, ou de modifier le sens d'autres termes, pour qualifier des réalités nouvelles. Il en va ainsi des mots « progress », « perfectibility », « confort », « eccentricity ». La liste est loin d'être exhaustive. Les siècles suivants et particulièrement le vingt-et-unième siècle en sont aussi riches. Notre propos ne sera pas de s'attarder sur des développements matériels nécessitant de nouvelles appellations, mais sur la façon dont des nouveaux termes viennent à l'appui des concepts, en dérivent et les imposent, faisant évoluer les mœurs et les mentalités.

Dans le domaine des études cinématographiques, on pourra explorer, comme en littérature, la question du genre, des "étiquettes" génériques (films d'horreur, chick flicks, etc.), ainsi que celle de l'adresse. On pourra aussi s'intéresser aux titres de films, mais aussi à leur traduction: titres conservés tels quels, traduits ou réinvention du titre dans la langue d'origine, par exemple. On pourra aussi examiner les noms et surnoms des acteurs, des producteurs, des cinéastes, qui peuvent devenir des noms de marque (domaine des star ou fan studies, question du cinéma d'auteur: A Quentin Tarantino film). Les deux dernières pistes peuvent être plus largement appliquées aux études culturelles et artistiques.

Le terme appellation pourra également conduire à s'interroger sur l'ensemble des facteurs qui contribuent à la définition de la didactique : son origine, ses fondements théoriques et ses relations avec les autres domaines de l'anglistique. On cherchera à préciser les délimitations du domaine de recherche qui en est le fruit, les voies que la didactique de la recherche

emprunte pour articuler les savoirs savants aux dispositifs de cadrage institutionnels ainsi qu'aux besoins de la pratique au quotidien.

De manière connexe on pourra également envisager la question des normes, des méthodes et méthodologies de recherche, des résultats et de leur validité.

## **Grand Prix d'Honneur de la SAES 2012**

Après Robert ELLRODT en 2004 et Adolphe HABERER en 2008, la SAES, sur proposition du président sortant et après consultation des présidents des sociétés savantes affiliées, a distingué Jean-Jacques LECERCLE, professeur à l'Université Paris Ouest Nanterre, pour l'ensemble de sa contribution exceptionnelle aux études anglophones. Ce prix lui sera remis officiellement en octobre à l'issue de l'assemblée générale de notre société du vendredi 5 octobre 2012. La remise du prix sera suivie d'un cocktail en son honneur.

## **PRIX de la Recherche SAES/AFEA 2013**

Le jury du prix de la recherche SAES/ AFEA s'est réuni le 19 juin et a 'nominé' les quatre ouvrages suivants :

BERTHEZENE Clarisse, "*Les Conservateurs britanniques dans la bataille des idées (1929-1954). Ashridge College, premier think tank conservateur*", coll. Académique Domaine Histoire, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, Paris, 2011, 334 pages, ISBN : 978-2-7246-1182-3.

CHASTAGNER Claude, "*De la culture rock*", Presses Universitaires de France, Paris, 2011, 278 pages, ISBN : 978-2-13-058927-3s.

GIANCARLI Pierre-Don, "*Les Auxiliaires être et avoir. Etude comparée corse, français, acadien et anglais*", Presses universitaires de Rennes, Rennes, 2011, 398 pages, ISBN : 978-2-7535-1370-9.

VASSET Sophie, "*Décrire, prescrire, guérir : médecine et fiction dans la Grande-Bretagne du XVIIIe siècle*", Les Presses de l'Université Laval, Québec, Canada, 2011, 332 pages, ISBN: 978-2-7637-9284.

Le jury se réunira le mardi 11 septembre pour désigner le lauréat du Prix 2012.

Dominique Sipièrre, Président du Jury

**Bourses SAES / AFEA**  
**année 2012**  
**Liste des lauréats**

Résultats de la campagne d'attribution des bourses d'HDR et de thèse : liste des lauréats de la course SAES/AFEA

**Bourses de thèse**

Bereau Laurie  
Beylier Pierre-Alexandre  
Farhat Sirine  
Genay Lucie  
Klein Christelle  
Louvet Marie-Violaine  
Maho Jonathan  
Marin-Lamellet Jean-Louis  
De Meyer Anne-Laure  
Petitjean J.

**Bourses d'HDR**

Sterrit Laurence

31  
**CNU 11<sup>ème</sup> section**

**Résultats de la session 202**

**Gestion des carrières (session de mai 2012)**

**CRCT obtenus :**

**Maîtres de conférences**

Florence Binard

Catherine Bois

Agnès Boyer

Martine De Cola Sekali

Sophie Herment

Sylvie Kleiman-Lafon

Virginia Ricard

Laurence Roussillon

**Professeurs**

Agnès Collier-Alexandre

Neil Davie

Madeleine Descargues-Grant

**Promotions**

**Hors classe des maîtres de conférences**

BARRUCAND Michel

BEAUMARD MONTOUT Marie-Annick

BELGODERE Jeanine

BENEJAM Valerie

BESNAULT LEVITA Anne  
BINARD Florence  
CLARK WEHINGER Alice  
CORVISY Catherine  
DELANOE BRUN Emmanuelle  
DESCHAMPS Bénédicte  
DOREY Claude  
DROUET RICHET Stéphanie  
FEITH Michel  
FLOQUET Pierre  
GASTINE SCHWARTZ Isabelle  
KIEHL Marie-Christine  
LAFON KLEIMAN Sylvie  
LAUZERAL LE GRIX DE LA SALLE Marie  
LEBLOND Dominique  
LECOMTE Jean-Marie  
MARCHE Guillaume  
MARIE LAVERROU Florence  
MUNRO LANDI Morag  
OUESLATI Salah  
PELLEGRIN Jean-Yves  
PITTIN HEDON Marie-Odile  
PRICE CHUPIN Helen  
RAINVILLE DUECH Lorie-Anne  
RIVENS Annick  
SCHNEIDER Florence  
SCHOR Paul  
SERME Jean Marc  
STENTON Anthony

TAYLOR Simon  
TRIM Richard  
VINCENT DURROUX Laurence

### **1ère classe des professeurs**

ABRIOUX Yves  
BESSON Françoise  
CARR Philip  
COMBES NARCY Marie-Françoise  
DAVISON PEGON Claire  
DE MATTIA-VIVIES Monique  
DUTOIT Thomas  
FRAYSSE Olivier  
PAQUET-DEYRIS Anne-Marie  
POLLOCK Jonathan  
Silvy MORGENSTERN Aliyah  
SUKIC Christine  
WEITZENBLUM-ALFANDARY Isabelle  
WILLIAMS Wanquet Eileen

### **Classe exceptionnelle 1<sup>er</sup> échelon**

KENDRICK Laura  
LEDUC Guyonne  
POREE Marc  
RAGUET Christine  
REVAUGER Marie-Cécile  
REGARD Frédéric

### **Classe exceptionnelle 2<sup>eme</sup> échelon**

BATT Noëlle  
CARRUTHERS Leo

## **Qualifications (session de janvier 2012)**

Pour rappel, la liste des qualifications pour session de janvier 2012 se trouve sur le site de la SAES (rubrique Profession => CNU) :

### **Maîtres de conférences :**

<http://sha.univ-poitiers.fr/saesfrance/spip.php?article270>

### **Professeurs**

<http://sha.univ-poitiers.fr/saesfrance/spip.php?article272>

## **Motion de la 11<sup>e</sup> section du CNU**

La section 11 du CNU, réunie le lundi 21 mai 2012 pour statuer sur l'attribution des CRCT, regrette que le nombre de semestres de congé alloué à la section soit si limité (11 pour 60 dossiers).

Au vu des candidatures reçues et des délibérations de la journée, la section demande le doublement du nombre de semestres CRCT afin de pouvoir accorder un congé à tous les dossiers qui le méritent et garantir le droit à un congé pour recherche régulier. Rappelons qu'en 1984, les enseignants-chercheurs ont accepté d'augmenter leur service d'enseignement en échange de l'obtention de sabbatiques tous les sept ans.

Nos collègues à l'étranger bénéficient périodiquement de décharges pour recherche, ce qui leur permet de peser scientifiquement au niveau mondial. A l'heure où l'on encourage la visibilité de la recherche française, l'augmentation du nombre de congés accordé au niveau national serait à la fois cohérente et indispensable.

Votée à l'unanimité

*NDR* : Pour conclure sur le dossier CNU, on pourra trouver ce communiqué concernant l'évaluation sur le site de la CP-CNU :

<http://www.cpcnu.fr/detailActualite.htm?name=actualite20120515165309624&from=accueil.htm>

## **Bibliographies des œuvres et programmes du CAPES externe et de l'Agrégation externe d'anglais pour 2013**

Les bibliographies issues des Réunions des préparateurs aux concours sont en ligne sur le site de la SAES.

Vous trouverez ces documents en ligne, soit en page d'accueil du site, soit sur la page concernée: rubrique "Concours" => Bibliographie des concours => Bibliographie de l'Agrégation 2013, soit directement sur cette page :

<http://sha.univ-poitiers.fr/saesfrance/spip.php?article304>

## **Bilan sur la réforme de la formation et du recrutement des maîtres et textes officiels récents**

### **- Concours externes des personnels enseignants : modification concernant les exigences de certification aux concours de recrutement. Les qualifications seront exigées à la titularisation.**

La date d'exigibilité du certificat de compétences en langue du niveau B2 européen (CLES2) et du certificat informatique et internet de niveau 2 enseignant (C2i2E) en cas de réussite aux différents concours externes de personnels enseignants d'école, de collège et de lycée de la session 2012, ainsi que des personnels d'éducation, a été modifiée le 13 juin 2012. Les lauréats devront en justifier la possession à la date de leur titularisation et non plus à la date de la stagiarisation comme auparavant.

Cette mesure aligne la situation des lauréats des concours externes enseignants et d'éducation sur celle des lauréats des concours internes, et leur permet de bénéficier d'une période supplémentaire pour justifier de ces certificats. Voir le texte :

<http://www.education.gouv.fr/cid60622/concours-externes-des-personnels-enseignants-les-qualifications-seront-exigees-a-la-titularisation.html>

- Voir aussi: Certificat de langue exigé des lauréats aux concours du second degré:

<http://www.education.gouv.fr/cid56414/certificat-de-langue-exige-des-laureats-aux-concours.html>

### **- Réforme de la formation des enseignants (7 juin 2012) : le Conseil d'État annule deux articles de l'arrêté du 12 mai 2010 portant définition des compétences.**

Après le rejet en Cneser du projet de cahier des charges (voir l'arrêt du Conseil d'État sur la formation des maîtres), le Conseil d'État a demandé le rétablissement des modalités antérieures aux arrêtés de 2010 à compter du 31 juillet 2012. Cependant, le Ministère de l'Éducation Nationale prévoit un texte de « régularisation juridique ». Le Ministre a estimé que le cahier des charges de la formation des enseignants publié par le Ministère précédent, malgré le rejet du CSE et du Cneser, évitait pour l'instant de mettre en péril les stagiaires à la rentrée 2012. L'arrêt du Conseil d'État du 1er juin 2012 fixe en effet au 31 juillet 2012 la date d'effet de sa décision du 28 novembre 2011 qui annulait une partie du nouveau dispositif de formation des maîtres.

En conséquence, sauf à être modifiées selon les procédures régulières, les modalités antérieures vont être rétablies à cette date, en particulier celles qui portent sur la formation en IUFM, les modalités et le volume horaire des stages. Il est donc prévu pour l'instant que soit aménager un temps de formation pour les professeurs qui seront accompagnés jusqu'à la Toussaint, ainsi qu'une formation dans les 18 heures de service, avec l'hypothèse de trois heures de décharge pour les stagiaires du second degré. Le cahier des charges en question n'évoque pas le temps de formation. Cette situation, selon le MEN, serait provisoire, faute de temps pour revenir sur l'ensemble du processus de formation d'ici au 31 juillet. Il est en effet prévu une concertation afin de revoir l'ensemble du dispositif de formation. Sont programmées la création d'écoles supérieures du professorat et la rédaction d'un nouveau cahier des charges, qui prendront effet pour la rentrée de septembre 2013.

Une autre raison au maintien provisoire de ce cahier des charges est qu'il est impossible d'appliquer pour la rentrée le cahier des charges de l'affectation en IUFM de 2006 car cela impliquerait d'affecter des professeurs en IUFM sur des postes de stagiaires. Or, ces postes ont été supprimés en 2010.

Une future loi d'orientation sera votée qui reprendra plusieurs éléments : la formation professionnelle des enseignants, les rythmes scolaires et la priorité donnée au premier degré. La loi Groperrin adoptée en février à l'Assemblée nationale sera donc une contribution au débat, selon le Ministère, mais elle ne pourra pas suivre son chemin jusqu'au Sénat.

Les textes officiels concernant les concours sont en ligne sur la page : <http://sha.univ-poitiers.fr/saesfrance/spip.php?article261>. Aller dans la rubrique « Profession » => « Masters/Concours » (<http://sha.univ-poitiers.fr/saesfrance/spip.php?rubrique48>).

## Référentiel de compétences en Licence

M. Gilles Raby, président du comité de suivi de la Licence et de la licence professionnelle, a remis le 13 juin 2012 au cabinet de la Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche un référentiel de compétences en Licence.

Outre les compétences génériques communes, notamment les compétences préprofessionnelles et les compétences transférables, voici des extraits du document concernant le champ des langues dans le chapitre sur les compétences spécifiques par champs disciplinaires.

### Les objectifs :

**En LEA** la formation est pluridisciplinaire et professionnalisante, a pour objectifs d'acquérir des compétences culturelles et linguistiques en adéquation avec les matières professionnelles qui font la spécificité de cette licence appliquée aux affaires et commerce. Elle a donc pour but :

- la maîtrise à un niveau professionnel d'au moins deux langues étrangères C2;
- l'acquisition d'une solide formation générale orientée vers l'économie et le monde des affaires;
- l'acquisition de connaissances en marketing, comptabilité et commerce international en gestion, économie, droit, informatique, techniques de traductions pour valoriser les compétences linguistiques nécessaires dans les métiers à l'international.

**En LLCE** la formation a pour objectifs de donner à l'étudiant des connaissances approfondies dans la langue cible, en les inscrivant dans leur contexte intellectuel, social et historique. Elle vise à développer des compétences de réflexion, d'analyse ainsi que d'expression écrite et orale tant en langue étrangère qu'en français. Elle conjugue des approches linguistiques, littéraires, historiques et culturelles qui forment un ensemble cohérent. Certains objectifs sont communs aux deux domaines :

- une distance réflexive sur le système langagier étudié, grâce à une comparaison avec le français, en particulier dans le cadre de la traduction et de la contraction croisée ;
- la présentation et la rédaction dans la langue choisie de problématiques et de développements argumentés.
- l'analyse du discours et textes de références
- l'analyse sémiologique de l'image et des médias des sociétés étudiées.

- La maîtrise des codes et références culturels des aires étudiées.

Le socle des fondamentaux disciplinaires correspondant aux connaissances et compétences que tout étudiant doit avoir acquis comprend les items suivants :

**- pour LLCE :**

- o histoire(s), société(s) et cultures d'hier et d'aujourd'hui ;
- o histoire littéraire et littératures classiques et contemporaines ;
- o grammaire, phonétique, phonologie, linguistique ;
- o traduction de textes littéraires et journalistiques ;
- o compréhension et restitution de documents écrits et sonores.

**- pour LEA :**

o les items se déclinent dans deux langues étrangères et se centrent plus particulièrement sur les sociétés contemporaines (systèmes économiques, sociaux et politiques)

**Les compétences disciplinaires à acquérir :**

**Dans la discipline principale**

*En LEA*, l'étudiant titulaire d'une licence doit :

- maîtriser au moins 2 langues vivantes (C1/C2) grâce à : des exercices de traduction spécialisée (sur le mode écrit et sur le mode oral), des exercices d'expression et de compréhension orale et écrite; des cours de civilisation axés sur la connaissance de la dimension économique, juridique et sociale du pays dont la langue est étudiée.

- avoir une bonne formation en économie (affaires et commerce) : matières d'application : droit, gestion, comptabilité, commerce international, marketing ;

- avoir une bonne formation en traductions spécialisées (textes journalistiques / traduction écrite, interprétation).

L'étudiant titulaire de la licence est ainsi capable de :

- s'intégrer dans un milieu professionnel grâce à la connaissance des particularités techniques des domaines juridique, fiscal, commercial, politique et économique ;

- organiser les différentes étapes d'une campagne de communication pour le développement d'un produit ;

- coordonner pour un supérieur hiérarchique la transmission, l'exploitation et la rédaction des informations concernant les affaires courantes et spécifiques du service ;

- encadrer et former une équipe de collaborateurs ou être responsable

du suivi budgétaire du service ;

- accueillir, renseigner et conseiller une clientèle diverse, vendre des services (titres de transport, voyages, séjours, circuits, locations...) ;

- utiliser les outils de l'informatique et les technologies de l'information et de la communication pour concevoir les contenus des messages de communication, avec un langage et un style adaptés ;

- assurer les contacts avec les interlocuteurs de l'entreprise (internes, externes) et les médias (journalistes...) ;

- organiser et gérer les activités matérielles, les dossiers administratifs (fichier de relations...) et budgétaires des actions de communication.

**En LLCE**, l'étudiant titulaire d'une licence doit :

- savoir s'exprimer et argumenter à l'écrit et à l'oral dans une langue authentique ;

- savoir adapter son expression dans la langue étudiée au contexte (maîtrise des niveaux de langue et des codes sociaux, prise en compte du type de support) ;

- être conscient des différences entre le français et la langue étudiée et passer d'un système à l'autre avec aisance, par le biais de traduction ou de contraction croisée (de textes classiques

comme contemporains) ;

- savoir traiter l'information en langue étrangère quelle que soit la nature du support (audio ou écrit, image fixe ou non) et sa longueur ;

- savoir replacer les informations recueillies ou traitées dans leur contexte culturel, économique, historique.

Suivent enfin des précisions concernant les compétences disciplinaires à acquérir dans la discipline principale et dans les disciplines connexes.

## *In memoriam* **Jean Sévry**

Jean Sévry (1932-2012) était un pionnier des études du Commonwealth. Spécialiste de littérature et civilisation africaine et plus particulièrement sud-africaine, Jean s'était longtemps battu pour la promotion et la reconnaissance de ce champ en France. Un brin provocateur il avait quelque chose du baroudeur, fruit de sa longue expérience en matière de lutte contre les injustices et les causes qu'il lui semblait important de défendre. Par mimétisme, au regard de nos centres d'intérêt, je l'ai souvent perçu comme un colon boer engagé dans son « long trek », prêt à se battre pour défendre ce en quoi il croyait. Son engagement l'avait conduit à être un farouche opposant à l'apartheid, qu'il combattait en faisant la promotion de la littérature sud africaine anti-apartheid, avec rigueur, sans manichéisme. Il appréciait la presse qui lui permettait de prêcher la bonne parole comme dans cet article du Midi Libre daté du vendredi 17 novembre 2000 dont le titre était « Sévry et Richard, les défricheurs d'Afrique » et dans lequel il disait qu'il témoignait « parce qu'on en a marre que l'image de l'Afrique en Occident soit négative ». Il avait souvent enseigné dans les universités africaines et animé de nombreux séminaires comme à Abidjan en 1981, où Richard Samin, notre collègue de Nancy, qui était alors coopérant, avait été conforté dans ses choix universitaires grâce à « la présence, les qualités personnelles, l'enthousiasme et la bonne humeur » de Jean. Christiane Fioupou notre collègue de Toulouse se souvient avec émotion d'avoir rencontré Jean pour la première fois à l'Université de Ougadougou. Elle souligne que le rayonnement de Jean auprès des étudiants burkinabés était si important que beaucoup d'entre eux avait inscrit une thèse à Montpellier sous sa direction. Jean Sévry avait écrit une belle thèse sous la direction de Michel Fabre sur le roman sud-africain qu'il avait soutenue à Paris III le 22 septembre 1978. Il était le fondateur du Centre d'Études et de Recherches sur les Pays d'Afrique Noire Anglophones (CERPANA) avec René Richard à l'Université Montpellier III, membre de l'APELA (Association pour l'Étude des Littératures Africaines) et co-fondateur de la SIELEC (Société Internationale d'Études sur les Littératures de l'Ere Coloniale). Ainsi, il avait une profonde passion pour son objet de recherche et était un chercheur infatigable car outre l'auteur de plusieurs ouvrages sur l'Afrique du Sud, il était aussi un traducteur zélé de la littérature de ce pays qu'il voulait faire connaître au plus grand nombre. Benaouda Lebdaï notre collègue du Mans se souvient de l'avoir invité à un colloque à Alger en 2009, lors duquel il était intervenu avec brio sur la littérature sud-africaine : « Jean Sevry ne parlait que de projets, le rétroviseur ne l'intéressait pas ». C'est ainsi que jusqu'au

bout il a voulu partager sa recherche et c'est à titre posthume que plusieurs articles et deux ouvrages, l'un sur la littérature africaine et l'autre sur les exploratrices anglaises au XIXe siècle vont paraître.

Jean partageait beaucoup, et nombre d'entre nous avons été généreusement accueillis par lui et son épouse Madeleine Sévry dans leur jolie maison de Castelnau-le-Lez, où nous avons pu profiter, outre de l'hospitalité et de la gentillesse de nos hôtes, de la très belle bibliothèque de Jean. Il avait beaucoup de liens avec les auteurs africains qu'il avait interviewés comme le sud-africain J.M. Coetzee (Prix Nobel de Littérature en 2003), ou qu'il avait fait venir dans son université comme Lewis Nkosi, Mazisi Kunene, Amadou Kourouma (prix Renaudot et Goncourt des Lycéens), ou encore Wole Soyinka en 1984 (Docteur Honoris Causa de l'Université Montpellier III) avant que celui-ci n'obtienne le Prix Nobel de littérature en 1986. Mais au cœur des nombreux colloques qu'il avait organisés, il voulait inviter le grand public à s'intéresser aux littératures africaines. Il faisait donc des conférences, avait fait inaugurer une rue Nelson Mandela à Montpellier, et permis à Wole Soyinka d'être citoyen d'honneur de cette même ville. Nous sommes plusieurs, qui avons été formés par lui, à nous souvenir de sa participation au congrès de la SAES en Avignon en 2007 car il voulait « voir la nouvelle génération des sud-africanistes » m'avait-il avoué. Il était satisfait de voir ses anciens doctorants, à présent en poste, encadrer leurs propres doctorants: « un beau lignage » a écrit l'une d'entre elles. Vous l'aurez compris, Jean était profondément désireux de partager. Il était également passionné de pédagogie qu'il avait enseignée pendant de nombreuses années à Montpellier III après avoir été en poste dans deux Écoles Normales (celle de Chambéry et celle de Montpellier).

Jean Sévry était aussi un homme de foi et de conviction. Très impliqué dans la paroisse catholique de Castelnau-le-Lez, il était aussi le cofondateur du Foyer Laïc d'Éducation Populaire qui deviendra par la suite la MJC, puis à présent le Centre Culturel André Malraux. Depuis 2006 il dirigeait l'antenne de l'Aiguelongue des Resto du cœur de Montpellier. Jean était un homme bon, un de ceux qui ne laissait pas indifférents ceux qu'il rencontrait. Les témoignages recueillis pour cet hommage concordent unanimement à dire qu'il a marqué durablement nombre d'entre nous. L'amitié qu'il nous a accordée, la confiance dont il nous a gratifiée, l'attention qu'il nous a prodiguée, l'intérêt qu'il nous a manifesté, mais aussi son amour des gens sont parmi les traits saillants qui viennent à l'esprit de ceux qui l'ont côtoyé. Je garderai de lui l'image d'un homme d'échange, d'une grande érudition, l'incarnation d'un universitaire sachant accompagner, guider et soutenir, quelqu'un d'une grande rigueur intellectuelle, empreint de beaucoup d'humanisme et de soif de vie.

Pour que nos vœux et nos pensées accompagnent Jean dans son long trek, en parodiant Charles Herman Bosman, un des auteurs qu'il affectionnait

et qui débutait toujours ses nouvelles de la même manière, je conclurai en écrivant : Oom Johannes Sévry said...

Gilles Teulié, Aix-Marseille Université

## ***In Memoriam*** **Naomi Wulf**

C'est avec une profonde tristesse que nous annonçons la douloureuse nouvelle du décès de Naomi Wulf, survenu le 17 avril 2012 à 4 heures du matin, à l'Institut Gustave Roussy de Villejuif.

Née en 1964, Naomi Wulf, agrégée d'Anglais, docteur en études anglophones mention civilisation américaine de l'université Paris 7-Denis Diderot, titulaire d'une habilitation à diriger des recherches de la même université, était professeure d'histoire américaine à l'université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 depuis 2007. Elle avait débuté sa carrière en tant qu'ATER puis maître de conférences à Paris 12 (aujourd'hui Université Paris-Est Créteil).

Depuis son arrivée à l'université Sorbonne Nouvelle - Paris 3, elle était co-responsable de l'Observatoire de la Politique Américaine, XVIIIe-XXIe siècles, sous-équipe de CREW, et a présidé REDEHJA, de 2007 à 2012. Elle dirigeait plusieurs thèses de doctorat et poursuivait sa recherche sur les débuts du XIXe siècle aux États-Unis, ayant très tôt orienté son travail dans le champ de l'histoire politique et de l'histoire des idéologies. Elle s'intéressait aussi à la biographie comme problème historique et aux relations entre histoire et littérature.

Membre de l'AFEA depuis son travail de thèse, Naomi Wulf était co-responsable des doctoriales. Elle était en outre membre du comité de rédaction de *Transatlantica*, au sein duquel elle assumait la fonction de responsable des comptes rendus en civilisation. Elle était également, depuis son DEA, membre du CRHEU dirigé par Elise Marienstras, dont elle a été l'un des piliers et qu'elle a enrichi de sa curiosité, de l'originalité de ses approches et de sa vivacité intellectuelle. Elle était aussi membre de SHEAR et de l'OAH.

Sa thèse sur Orestes Brownson, dirigée par Elise Marienstras et soutenue en 1995, a obtenu le prix de la Chancellerie des universités de Paris. Elle a reçu, au cours de sa carrière de chercheuse, plusieurs bourses et travaillé dans plusieurs centres d'archives et de recherche aux États-Unis, notamment, en septembre 2010, au Robert H. Smith International Center for Jefferson Studies à Monticello. En janvier dernier, elle avait appris que l'OAH lui avait décerné le prix David Thelen pour l'année 2012 – prix attribué au meilleur article sur l'histoire des États-Unis publié en langue étrangère – pour l'article, co-écrit avec Nathalie Caron, « Les lumières américaines : continuités et renouveau » publié dans *Transatlantica* en 2009. L'article sera publié en anglais en mars 2013 dans le *Journal of American*

*History.*

Auteur de nombreux autres articles, merveilleuse collaboratrice, Naomi Wulf a écrit deux livres avec Elise Marienstras et codirigé plusieurs ouvrages ou numéros de revue, avec Elise Marienstras, Marie-Jeanne Rossignol et Nathalie Caron. Elle travaillait depuis l'an dernier à une monographie à paraître aux Prairies ordinaires et Excès, intitulée *Une autre « démocratie en Amérique » : Orestes Brownson, critique américain de la démocratie jacksonienne* ; ainsi qu'à la codirection, avec John Dean, d'un volume issu du colloque 2009 de l'EEASA, « Looking back : The Past, History, and History Writing in Early America and the Atlantic World ». Elle venait d'achever le pilotage, avec Emmanuelle Avril, du colloque international CREW, « "Contested Democracy": Contestation and Participation in the English-Speaking World », qui aura lieu en septembre prochain à l'université Sorbonne Nouvelle – Paris 3. Ce colloque lui sera dédié.

Naomi Wulf était d'une générosité hors du commun vis-à-vis de ses étudiants comme de ses collègues, active dans l'administration pédagogique de son université comme dans les débats historiographiques interuniversitaires. Par son ouverture d'esprit et la profondeur de sa pensée, elle illuminait de sa présence les séminaires et colloques auxquels elle participait. Et dans ces mêmes années, avec un courage et un amour de la vie inégalés, Naomi Wulf a lutté de toutes ses forces contre la maladie.

Avec la disparition de Naomi, nous perdons une amie, une collègue, une personnalité d'exception.

Elise Marienstras, Paris-7 Denis Diderot, et Nathalie Caron, UPEC (Université Paris Est Créteil)

## Publications reçues

Pour que l'annonce d'un ouvrage soit insérée dans cette rubrique, il convient d'adresser un exemplaire de cet ouvrage à l'adresse suivante : Florence MARCH, Département d'Études anglophones, UFR Arts, Lettres, Langues, Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse, campus centre ville, 74 rue Louis Pasteur, 84000 AVIGNON.

### Publications reçues par le bureau en mars, avril et mai 2012

#### *Ouvrages*

\* Isabelle ALFANDARY, *Le risque de la lettre. Lectures de la poésie moderniste américaine*, ENS Editions, Paris, 2012, 174 pages, ISBN : 978-2-84788-305-3, prix : 22 euros.

\* Isabelle ALFANDARY et Axel NESME, eds, *Modernism and Unreadability*, coll. Horizons anglophones, Presses Universitaires de la Méditerranée, Montpellier, 2011, 272 pages, ISBN : 978-2-84269-929-1, prix : 18 euros. Contributors : Isabelle ALFANDARY, Axel NESME, Alice BEJA, Vincent BROQUA, Vincent BUCHER, Antoine CAZE, Bonnie COSTELLO, Chantal DELOURME, Amélie DUCROUX, Mathieu DUPLAY, Marie-Dominique GARNIER, Xavier KALCK, Christophe LAMIOT ENOS, Abigail LANG, Monica LATHAM, Jean-Charles PERQUIN, Anne REYNES-DELOBEL, Christine SAVINEL, Michael SCHMIDT, Noura WEDELL.

\* Carine BERBERI, *Le Royaume-Uni face à l'euro. De la prudence à l'hostilité*, Série Le monde en questions, coll. L'esprit économique, Paris, L'Harmattan, 2012, 196 pages, ISBN : 978-2-296-96926-1, prix : 20 euros.

\* Françoise BONNET, Michèle CATROUX, Marie-Christine DEYRICH, Rémy DUTHILLE, Nicolas LABARRE, Marie LANIEL, Catherine MOREAU, *Réussir l'épreuve de leçon au CAPES d'anglais. Sujets corrigés et commentés*, Presses Universitaires de Bordeaux, Pessac, 2012, 182 pages, ISBN : 978-2-86781-795-3, prix : 18 euros.

\* Vicky BRIAULT MANUS, *Emerging Traditions. Towards a Postcolonial Stylistics of Black South African Fiction in English*, Lexington Books, Plymouth, United Kingdom, 2011, 308 p., ISBN : 978-0-7391-4807-5, prix ?

\* James COHEN, Andrew J. DIAMOND et Philippe VERVAECKE, dir., *L'Atlantique multiracial. Discours, politiques, dénis*, coll. Recherches Internationales, Editions Karthala, Paris, 2012, 394 pages, ISBN : 978-2-

8111-0618-8, prix : ? Contributions de : James COHEN, Andrew J. DIAMOND, Philippe VERVAECKE, Michael B. KATZ et Thomas J. SUGRUE, Paul SILVERSTEIN, Olivier ESTEVES, Agnès TACHIN, Romain GARBAYE, Erik BLEICH, Milena DOYTCHEVA, Emmanuelle LE TEXIER, Vincent LATOUR, Yen LE ESPIRITU, Audrey CELESTINE.

\* Thomas CONSTANTINESCO, *Ralph Waldo Emerson. L'Amérique à l'essai*, préface de Mathieu DUPLAY, coll. Offshore, Editions Rue d'Ulm Presses de l'Ecole normale supérieure, Paris, 2012, 268 p, ISBN : 978-2-7288-0473-3, prix : 21 euros.

\* Amélie DUCROUX, *Poetry Talks*, coll. Forum Poésie, éditions Anagrammes, Perros-Guirec, 2012, 120 pages, ISBN : 978-2-84719-088-0, prix : ? Ce livre a obtenu le Prix de Poésie ORPHEUS 2011.

\* Michel DURAND et Malcolm HARVEY, *Méthode et pratique du thème anglais*, 2e édition, coll. Cursus, Armand Colin, Paris, 2011, 224 pages, ISBN : 978-2-200-27487-0, prix : ?

\* Vanessa GUIGNERY, Catherine PESSO-MIQUEL and François SPECQ, eds, *Hybridity. Forms and Figures in Literature and the Visual Arts*, Cambridge Scholars Publishing, Newcastle upon Tyne, 2011, 372 pages, ISBN : 978-1-4438-3346-2, price : ? Contributors : Vanessa GUIGNERY, Anne DROMART, Simona CORSO, Françoise DUPEYRON-LAFAY, Tania ZULLI, Jean-Michel GANTEAU, Christian GUTLEBEN, Nicole TERRIEN, Monica LATHAM, Jopi NYMAN, Deborah MADSEN, Claudine ARMAND, Claude LE FUSTEC, Myriam BELLEHIGUE, Elisabeth BOUZONVILLER, Héliane VENTURA, Jean-Marc VICTOR, Laure GARDELLE, Michaël TAUGIS, Lise GUILHAMON, Kerry-Jane WALLART, Florence LABAUNE-DEMEULE, Laetitia ZECCHINI, David WATERMAN, Catherine PESSO-MIQUEL, Sarga MOUSSA, Daniel-Henri PAGEAUX, Corinne DUBOIN, Sneharika ROY, Eileen WILLIAMS-WANQUET, Markus ARNOLD, Maryline BRUN.

\* Sophie LANIEL-MUSITELLI, « *The Harmony of Truth* ». *Sciences et poésie dans l'oeuvre de Percy B. Shelley*, PUL-Ellug, Grenoble, 2012, 490 pages, ISBN : 978-2-84310-224-0, prix : 30 euros.

\* Anne MOUNIC, *Tout près du ciel, les robes folles*, coll. Forum Poésie, éditions Anagrammes, Perros-Guirec, 2012, 52 pages, ISBN : 978-2-84719-087-2, prix : ?

\* Monia O'BRIEN CASTRO, *L'anglais des affaires. L'essentiel pour parler business !*, Ixelles éditions, Bruxelles, 2012, 158 pages, ISBN : 978-2-87515-146-9, prix : 4,90 euros.

\* Sue RYAN-FAZILLEAU et Joëlle BONNEVIN, dir., *Représentations et crises identitaires*. Communautés en mutation, Les Indes savantes, Paris,

2011, 200 pages, ISBN : 978-2-84654-300-2, prix : 21 euros. Contributions de : Brigitte BASTIAT, Joëlle BONNEVIN, Charles BRION, Yvan DANIEL, Philippe GRANGE, Laurent METZGER, Chandra NURAINI, Jean-Philippe PLEZ, Sylvie ROLLAND, Sue RYAN-FAZILLEAU, David WATERMAN.

\* Catherine URIEN, *L'oeil du silence. Histoire de Max et Léonora*, coll. Romanesca, éditions Anagrammes, Perros-Guirec, 2012, 204 pages, ISBN : 978-2-84719-086-4, prix : ?

\* Philippe VERVAECKE, dir., *A droite de la droite. Droites radicales en France et en Grande-Bretagne au XXe siècle*, coll. Espaces politiques, Presses Universitaires du Septentrion, Villeneuve d'Ascq, 2012, 562 pages, ISBN : 978-2-7574-0369-3, prix : 28 euros. Contributions de : Philippe VERVAECKE, Bertrand JOLY, Kevin PASSMORE, David BENSOUSSAN, Dan STONE, Pascale SEMPERE, Olivier DARD, Jeremy TRANMER, Jean-Paul THOMAS, Jean VAVASSEUR-DESPERRIERS, Antoine CAPET, Stéphane PORION, Myriam BOUSSAHBA-BRAVARD, Julie GOTTLIEB, Magali DELLA SUDDA, Richard GRIFFITHS, Keith DIXON, Valérie AUDA-ANDRE, Nigel COPSEY, Philippe SECONDY.

## **Reviews**

\* *ASP. La Revue du GERAS*. Approches des domaines spécialisés en anglais de spécialité, n° 61, mars 2012, 192 pages, ISSN : 1246-8185, prix : 20 euros. Contributions de : Michel VAN DER YEUGHT, Marie-Agnès DETOURBE, Séverine WOZNIK, Elsa PIC et Grégory FURMANIAK, David BANKS, François MANIEZ, Anthony SABER, Virginia CLARK, Alain CAZADE, Marc DENEIRE.

\* Image et enseignement apprentissage des langues : le cas du secteur LANSAD, *Cahiers de l'APLIUT*, Association des Professeurs de Langues des Instituts Universitaires de Technologie - Recherche et pratiques pédagogiques en langues de spécialité, vol. XXXI, n° 1, février 2012, 154 pages, ISSN en cours, prix : 12 euros. Contributeurs : Catherine MULLER, Corinne LANDURE, Elsa LIEBENBERG, Joseph EGWURUBE, Rebecca STARKEY-PERRET, Julie McALLISTER et Marie-Françoise NARCY-COMBES, Linda TERRIER, Christine VAILLANT SIRDEY et Mathilde ARINO, Véronique HEBRARD, Nolwenna MONNIER, Alain CAZADE, Marc DENEIRE, Chantal LACOURARIE, Martine DEVICHI.

\* Camille DENIZOT et Emmanuel DUPRAZ, dir., *Anaphore et anaphoriques : variété des langues, variété des emplois*, *Cahiers de l'ERAC*, n° 4, Fonctionnements linguistiques, Publications des Universités de Rouen et du Havre, Mont-Saint-Aignan, 2012, 368 pages, ISSN : 2117-7880, prix : 27 euros. Contributions de : Jessica CANCELIA, Camille DENIZOT, Emmanuel DUPRAZ, Estèle DUPUY, Marc DUVAL, Catherine FILIPPI-

DESWELLE, Gwendoline FOX, Sylvie FREYERMUTH, Stefania GIANNINI, Céline GUILLOT, Marie-Dominique JOFFRE, Stéphane JULLIEN, Pierre-Yves LAMBERT, Paul LARREYA, Dominique LONGREE, Aliyah MORGENSTERN, Tania PACIARONI, Federico PANCHON, Anne SALAZAR ORVIG, Catherine SCHNEDECKER, Liana TRONCI.

\* Danièle BERTON-CHARRIERE, dir., Témoigner, de la Renaissance aux Lumières, *Cahiers de l'équipe de recherches sur la réforme et la contre-réforme*, numéro spécial jeunes chercheurs, n°10, 2012, Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand, 150 pages, ISBN : 978-2-84516-547-2, prix : 10 euros. Contributions de : Géraldine LOUIS, Maud GALLET, Julie CORRE, Samuel CUISINIER-DELORME, Stéphane HUET, Didier MOCQ, Stéphanie GOURDON.

\* Tectonic Shifts. The Global and the Local, *Commonwealth Essays and Studies*, vol. 34, n° 1, Autumn 2011, 112 pages, ISSN : 0395-6989, price : 16 euros. Contributors : Sahlia BEN-MESSAHEL, Kathie BIRAT, Marta DVORAK, Alistair FOX, Lise GUILHAMON, Sabine LAURET, Christine LORRE, Deborah L. MADSEN, Christopher RINGROSE, Sneharika ROY, Charlotte STURGESS, Imre SZEMAN, Héliane VENTURA, Laetitia ZECCHINI, Pascal ZINCK.

\* Maryvonne BOISSEAU et Stéphane KOSTANTZER, dir., Language, speech, discourse, *RANAM. Recherches anglaises et nord américaines*, n° 44, 2011, Université de Strasbourg, 162 pages, ISSN : 0557-6989, prix : 17 euros. Contributions de : Maryvonne BOISSEAU, Stéphane KOSTANTZER, L. HIGGS, A. CONSIGNY, G. GIRARD-GILLET, C. DELMAS, J. PAIRA-PEMBERTON, M. PUKLI, T. JAURIBERRY, N. MORITZ, P. FRATH.

\* Rudolph SOCK, Nuzha MORITZ et Albert HAMM, dir., De la perception à la compréhension d'une langue étrangère From perception to comprehension of a foreign language, *RANAM. Recherches anglaises et nord américaines*, Hors série 2011, Université de Strasbourg, 100 pages, ISSN : 0557-6989, prix : 17 euros. Contributions de : Albert HAMM, Rudolph SOCK, Nuzha MORITZ, Isabelle HESLING, M. PICCALUGA, S. CLAIRET, V. DELVAUX, K. HUET, B. HARMEGNIES, Monika PUKLI, Takei KAMIYAMA, Bernard GAUTHERON, Kofi ADU MANYAH.

\* Siècle 21. *Littérature et société*, dixième année, n° 20, printemps-été 2012, Paris, 224 pages, ISSN : 637-3480, prix : 17 euros Littérature anglaise contemporaine : dossier préparé par Vanessa GUIGNERY et Marylin HACKER Lionel RAY : Le Lyrisme tempéré. Colloque de la Sorbonne mai 2011 Chroniques : Regards sur le siècle La Foule : foulements et refoulements. Illustrations : Gustave Doré.

### ***Traductions***

\* *The Moderate*, introduction et traduction de Laurent CURELLY, coll. Les Translatives, Publications de l'Université de Saint-Etienne, Saint-Etienne, 2011, 240 pages, ISBN : 978-2-86272-593-2, prix : 15 euros.

\* Lawrence DURRELL, *Dans l'ombre du soleil grec*, Textes choisis et présentés par Corinne ALEXANDRE-GARNER, peinture et dessins de Lawrence Durrell, coll. Voyager avec..., La Quinzaine littéraire Louis Vuitton, 2012, 380 pages, ISBN : 978-2-910491-29-1, prix : 28 euros.

\* Bernard MANDEVILLE, *Un traité sur les passions hypocondriaques et hystériques*, présenté et traduit par Sylvie KLEIMAN-LAFON, Ellug, Grenoble, 2012, 480 pages, ISBN : 978-2-84310-221-9, prix : 15 euros.

(liste arrêtée le 30 mai 2012)

## Colloques et Congrès

La liste des colloques pour les années 2012 et 2013 se trouve sur le site de la SAES.

Aller à la rubrique « Colloques et Congrès » : <<http://sha.univ-poitiers.fr/saesfrance/spip.php?rubrique34>> puis dans la rubrique « colloques » : <<http://sha.univ-poitiers.fr/saesfrance/spip.php?rubrique35>>.

Les pages « Colloques » sont mises à jour régulièrement et figurent donc en page d'accueil dans les documents récents.

Pour y accéder directement :

### **Colloque 2012**

<<http://sha.univ-poitiers.fr/saesfrance/spip.php?article190>>

### **Colloque 2013**

<<http://sha.univ-poitiers.fr/saesfrance/spip.php?article284>>

(liste arrêtée au 25 juin 2012)

### **Rappel concernant les annonces de colloques ou de journées d'étude :**

Les membres de la SAES qui souhaitent faire publier dans le bulletin et sur le site des annonces de colloques sont invités à envoyer directement sur la messagerie de la SAES leur annonce.

Les annonces de colloques doivent comporter **les dates, le lieu précis** (Université X, etc.), **les équipes ou laboratoires qui organisent l'événement, ainsi que les personnes à contacter** (nom + adresses mail).

**Il convient de ne pas envoyer de pièces jointes sur la liste de messagerie**, qui bloquent les messageries et véhiculent des virus. Ces fichiers ne sont d'ailleurs pas toujours ouverts par les collègues, faute de temps pour les lire, et donc il est préférable de copier-coller dans le corps du mail le texte en format brut, de manière lisible.

## Messagerie et site Internet

### Site Internet

Le site Internet de la société peut être consulté à l'adresse <<http://www.saesfrance.org>>.

On y trouve à la fois des informations et des documents relatifs à la vie de la société et des références à des sites documentaires en langue, linguistique, littérature, civilisation, ou encore à des documents utiles à la profession (colloques, textes réglementaires, formulaires, annales des sujets de concours, etc.).

Les annonces de colloques peuvent être envoyées directement sur la messagerie (voir ci-dessous) ou, en cas de problème, adressées à Bernard Cros ([bernardcros@noos.fr](mailto:bernardcros@noos.fr)).

### Messagerie électronique

Pour s'abonner à la liste de messagerie électronique, il suffit à tout membre de la SAES d'envoyer un courrier électronique à l'adresse : [sympa@univ-pau.fr](mailto:sympa@univ-pau.fr), avec le message : subscribe saes. Laisser vierge la rubrique « Objet : », désactiver la signature. Si l'adresse électronique n'est pas transparente, envoyer parallèlement un message à [Jean.albrepit@u-bordeaux3.fr](mailto:Jean.albrepit@u-bordeaux3.fr) pour signaler que l'adresse correspond bien à l'adhérent que vous êtes.

Pour envoyer un message à tous les abonnés, libeller le message à l'adresse suivante : [saes@univ-pau.fr](mailto:saes@univ-pau.fr).

Les messages doivent être composés au format « texte seul » ou « texte brut ». Pour ce faire, il est nécessaire de régler le logiciel de messagerie de façon à ce qu'il n'envoie pas de texte enrichi ni de messages au format HTML. Vous trouverez dans l'annuaire ou à la rubrique « messagerie » du site internet SAES des exemples de réglage dans les menus « options » de quatre logiciels de messagerie couramment utilisés.

Utiliser la mention COLL pour les annonces relatives à un colloque, PUBL pour une publication annoncée, INFO pour une information d'ordre général, Q pour une question, SYN pour une synthèse de réponses, CFP pour les appels à communication.

La messagerie est réservée aux **échanges professionnels**. Les annonces à caractère plus privé que sont les offres/demandes d'échanges de logement peuvent être affichées à la rubrique « Échanges » du site internet de la société (envoyer un message à [echanges@saesfrance.org](mailto:echanges@saesfrance.org))

### Adhésion / Modification des renseignements personnels

Ces opérations peuvent désormais être effectuées selon la procédure précisée sur le site de la société <[www.saesfrance.org](http://www.saesfrance.org)> à la rubrique : « Adhésion / Modification des renseignements personnels ». Elles peuvent également être effectuées au moyen du formulaire « papier » page suivante.

<b>SOCIÉTÉ DES ANGLICISTES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR</b>
--

(Cocher la case correspondante)       NOUVELLE ADHÉSION  
 RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION ou  
MODIFICATION DE SITUATION  
(dans le second cas mettre clairement en valeur  
les modifications à reporter)

Nom o M. o Mme o Mlle :  
Prénom(s) :  
Dénomination de l'université :  
et Adresse complète :

Fonction dans l'enseignement supérieur (cf. annexe) :

Position (cf. annexe) :

Spécialités (cf. annexe –  
**max.. 4**) :

Type de Thèse, Habilitation, etc. obtenue (cf. annexe) :

Adresse personnelle : .....

Téléphone personnel : .....

Téléphone professionnel : .....

Télécopie personnelle : .....

Télécopie professionnelle : .....

Courriel : .....

Affiliation à autre(s) société(s) (cf. annexe).....

Renseignements divers pour l'annuaire : 90 caractères maximum (ex. Dir.  
UFR, Chef dépt., Prés. CS, Membre CNU, Dir. E.A., etc.) : .....

.....

Date et signature :

SOCIÉTÉ DES ANGLICISTES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
---

Depuis l'assemblée générale du 3/10/98, il a été décidé que toute nouvelle adhésion serait réglée par prélèvement automatique. La cotisation couvre l'année civile et non l'année universitaire. Le montant de la cotisation est de 32,00 € (16,00 € pour les enseignants retraités, honoraires ou émérites et pour les doctorants des universités françaises).

***Précisions concernant le prélèvement automatique***

1. Remplir le formulaire (formulaire papier page suivante ou formulaire électronique sur le site de la SAES, à la rubrique « Adhésion »).
2. Ne pas oublier de le dater et de le signer.
3. Joindre un RIB, RIP ou RICE.
4. Joindre un chèque du montant de votre cotisation (dans le cas d'une inscription après le congrès de printemps).
5. Envoyer l'ensemble à l'adresse du trésorier-adjoint (voir annuaire ou adresse mail : Bernard CROS [bernardcros@noos.fr](mailto:bernardcros@noos.fr)).

Une telle demande n'a pas besoin d'être renouvelée chaque année (sauf en cas de changement de coordonnées bancaires). Elle peut être annulée à tout moment sur simple avis au trésorier adjoint de la SAES. Remplir très lisiblement toutes les rubriques, y compris l'adresse de votre banque, en bas à droite. Celle-ci apparaîtra dans l'ouverture d'une enveloppe à fenêtre et devra être assez lisible pour que la poste achemine le courrier sans erreur possible.

Toute demande de prélèvement (ou ultérieurement de renouvellement en cas de modification de coordonnées bancaires) doit être renvoyée **avant le 10 avril de l'année en cours** pour être utilisée la même année. Renvoyée au-delà de cette date, elle ne pourra être utilisée qu'à partir de l'année suivante. La cotisation de l'année en cours ne pourra dans ce cas être acquittée que par un **chèque** à l'ordre de la SAES d'un montant de **32,00 € (16,00 €** pour les enseignants retraités, honoraires ou émérites et pour les doctorants non salariés).

***Mise à jour des coordonnées personnelles dans l'annuaire***

L'annuaire est établi à partir des informations figurant dans le fichier SAES. Toutes les modifications (coordonnées, situation, etc.) concernant le fichier, et par voie de conséquence l'annuaire, ne peuvent être prises en compte que si elles sont envoyées directement à Jean Albrespit au moyen du formulaire papier ou selon la procédure indiquée à la rubrique « Modifications ». L'envoi éventuel à la liste de diffusion ne remplace pas cela.

L'adhésion donne droit à recevoir le *Bulletin* d'information de la société, de figurer dans son annuaire et de recevoir ce dernier chaque année. La cotisation rend également tout adhérent automatiquement membre de ESSE (*The European Society for the Study of English*) et lui permet de recevoir son Bulletin, *The European English Messenger*. Tout sociétaire peut aussi utiliser le site SAES <[www.saesfrance.org](http://www.saesfrance.org)>.

## Annexes

## Codes fonction

001 Professeur  
 002 Maître-assistant  
 003 Assistant  
 004 Associé  
 005 Chargé d'enseignement (vacat.)  
 006 Recteur  
 007 Directeur de recherches  
 008 Professeur certifié (PRCE)  
 009 Maître de conférences  
 010 Professeur agrégé (PRAG)  
 011 Assistant agrégé  
 013 Professeur assistant  
 014 Docteur  
 015 Associé doctorant  
 016 Ingénieur  
 018 ATER  
 019 Allocation couplée. (ex. AMN)  
 020 Assistant normalien doctorant  
 021 Docteur pays anglo. Ou germ.  
 022 Lecturer  
 023 Maître de langues  
 024 Maître de conférences associé  
 025 Moniteur allocataire  
 026 Pr. Classes prépa. Gdes Écoles

## Codes Thèse, Habilitation

E État  
 H HDR  
 N Nouvelle thèse  
 3 3<sup>e</sup> cycle  
 U Université  
 P Ph.D.  
 A Autres  
  
 D Doctorant

## Codes position

M. en activité  
 M. honoraire  
 002 retraité  
 003 émérite  
 004 stagiaire  
 005 vacataire  
 006 détaché  
 008 contractuel  
 009 en disponibilité  
 010 doctorant

## Codes spécialité

001 Commonwealth  
 002 Didactique  
 003 Dialectique  
 004 Droit anglais  
 005 Économie  
 006 Anglais fiction  
 007 Anglais de spécialité  
 008 Australie  
 009 Civilisation américaine  
 010 Études canadiennes  
 011 Civilisation britannique  
 012 Civilisation élisabéthaine  
 013 Cinéma  
 014 Culture populaire américaine  
 015 Civilisation victorienne  
 016 16<sup>ème</sup> siècle  
 017 17<sup>ème</sup> siècle  
 018 18<sup>ème</sup> siècle  
 019 19<sup>ème</sup> siècle  
 020 20<sup>ème</sup> siècle  
 021 Études politiques  
 022 Études écossaises  
 023 Gestion  
 024 Histoire  
 025 Histoire des idées  
 026 Inde  
 027 Études irlandaises  
 028 Littérature américaine  
 029 Littérature afro-américaine  
 030 Littérature africaine  
 031 Littérature comparée  
 032 Littérature anglaise  
 033 Langues étrangères appliquées  
 034 Littérature fantastique  
 035 Linguistique  
 036 Littérature moderne  
 037 Lexicologie  
 038 Moyen Âge  
 039 Média  
 040 Musique  
 041 Nouvelle  
 042 Peinture  
 043 Pays de Galles  
 044 Phonétique  
 045 Phonologie  
 046 Poésie  
 047 Roman  
 048 Recherche et nouvelles technologies  
 049 Stylistique  
 050 Statistique  
 051 Théâtre

- 052 Théorie de la lecture
- 053 Technique
- 054 Traduction
- 055 TICE
- 056 Histoire de l'édition
- 057 Environnement
- 058 Afrique du Sud
- 059 Psychanalyse
- 060 Études américaines
- 061 Sémiotique
- 062 Terminologie
- 063 Nouvelle-Zélande

**SOCIÉTÉS DE SPÉCIALITÉ REGROUPANT LES ANGLICISTES**

S1	SFEVE	Société française d'études victoriennes et édouardiennes <a href="http://www.sfeve.org">www.sfeve.org</a>	M. L. BURY
S2	SEC	Société d'études conradiennes <a href="http://www.flsh.unilim.fr/formations/anglais/conrad/index.htm">www.flsh.unilim.fr/formations/anglais/conrad/index.htm</a>	M.Cl. MAISONNAT
S3	SEAA 17-18	Société d'études anglo-américaines des 17 <sup>e</sup> et 18 <sup>e</sup> siècles <a href="http://www.univ-brest.fr/SEAA1718">http://www.univ-brest.fr/SEAA1718</a>	Mme S. HALIMI
S4	SSA	Société de stylistique anglaise <a href="http://stylistique-anglaise.org">http://stylistique-anglaise.org</a>	Mme M. de MATTIA-VIVIÈS
S5	AMAES	Association des médiévistes anglicistes <a href="http://www.amaes.org">www.amaes.org</a>	M. L. CARRUTHERS
S6	SEPC	Société d'études des pays du Commonwealth <a href="http://commonwealth.univ-paris3.fr">http://commonwealth.univ-paris3.fr</a>	Mme M. DVORAK
S7	GERAS	Groupe d'étude et de recherche en anglais de spécialité. <a href="http://www.geras.fr">www.geras.fr</a>	M. J-Cl. BERTIN
S8	CRECIB	Centre de recherche et d'études de civilisation britannique. <a href="http://www.crecib.fr">www.crecib.fr</a>	M. M. PARSONS
S9	SOFEIR	Société française d'études irlandaises <a href="http://www.sofeir.fr">www.sofeir.fr</a>	M. W. HUTCHINSON
S10	ALAES	Association des linguistes anglicistes de l'enseignement supérieur. <a href="http://www.alaes.sup.fr">www.alaes.sup.fr</a>	Mme G. GIRARD-GILLET
S11	SEAC	Société d'études anglaises contemporaines <a href="http://perso.worldonline.fr/ebc/index.html">http://perso.worldonline.fr/ebc/index.html</a>	Mme C. REYNIER
S12	SDHL	Société D.H. Lawrence	Mme G. ROY
S13	SAIT	Société des Amis d'Inter-Texte <a href="http://www.textesetsignes.org">www.textesetsignes.org</a>	Mme L. LOUVEL
S14	SFEEc	Société française d'études écossaises < <a href="http://www.univ-tours.fr/ufranglais/sfee">www.univ-tours.fr/ufranglais/sfee</a> >	M.B. SELLIN
S15	SFS	Société française Shakespeare <a href="http://www.societefrancaishakespeare.org">www.societefrancaishakespeare.org</a>	Mme D. GOY-BLANQUET
S16	ALOES	Association des anglicistes pour les études de langue orale dans	M. N. BALLIER

**SOCIÉTÉS DE SPÉCIALITÉ REGROUPANT LES ANGLICISTES**

		l'enseignement supérieur, secondaire et élémentaire. <a href="http://www.aloes.sup.fr">www.aloes.sup.fr</a>	
S17	SERCI A	Société d'études et de recherche sur le cinéma anglo-saxon <a href="http://sercia.u-bordeaux3.fr">sercia.u-bordeaux3.fr</a>	M. G. MENEGAL DO
S18	SEW	Société d'études woolfiennes	Mme C. BERNARD
S19	AFEC	Association française d'études canadiennes <a href="http://www.afec33.asso.fr">http://www.afec33.asso.fr</a>	M. J.- M.LACROIX.
S20	SEPTE T	Société d'Étude des Pratiques et Théories En Traduction	Mme F. LAUT EL- RIBSTEIN
S21	SELVA	Société d'Étude de la Littérature de Voyage du monde Anglophone	M. J. BORM
S22	RADA C	Recherche sur les Arts Dramatiques Anglophones Contemporains	M. J.-P. SIMARD
S23	SERA	Société d'études du romantisme anglais	M. J.-M. FOURNIER

L'AFEA, présidée par M. Marc Amfreville, regroupe les américanistes français <<http://etudes.americaines.free.fr>>

## Contacter les membres du bureau

Pour	s'adresser à
Adhérer à la SAES (envoyer autorisation de prélèvement et RIB)	Bertrand Richet, Bernard Cros
- Renouveler une autorisation de prélèvement (en cas de changement d'intitulé bancaire) - Acheter un jeu d'étiquettes	Bertrand Richet
Modifier une notice dans le fichier	Bernard Cros
S'inscrire à la liste de messagerie	Voir annuaire
Envoyer des contributions au Bulletin	Philippe Vervaecke
Signaler un ouvrage paru sur le site internet	Envoyer l'annonce à la liste de messagerie
Annoncer la parution d'un ouvrage dans le Bulletin	En adresser un exemplaire à Florence March
Annoncer un colloque sur le site internet et dans le Bulletin	Envoyer l'annonce à la liste de messagerie, ou à Françoise Baillet
Annoncer un colloque international sur le site internet d'ESSE	Envoyer une annonce en anglais à Jacques Ramel : jacques.ramel@univ-lyon2.fr

Pour envoyer un courrier relatif à/aux	s'adresser à
Formations, LMD et concours	Anne-Florence Gillard-Estrada
Recherche et formation doctorale	Carle Bonafous-Murat
Subventions aux publications	Anne Page
Site internet	Françoise Baillet
Bulletin	Philippe Vervaecke
Congrès	Carle Bonafous-Murat / Brigitte Felix
Sections locales et correspondants – Collège B	Philippe Vervaecke
Un règlement par chèque autre que pour une cotisation	Bertrand Richet

N.B. NE PAS ENVOYER DE COURRIER AU SIÈGE SOCIAL